L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 MARS 1856.

Imprimé et publié par O. F. WEISSE & Co., [illegible]: G. F. WEISSE, E. DUVERGER, [illegible], S. HARBY.

Rue de Chartres No. 66, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 14 MARS.

ABONNÉS A LA SEMAINE. Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnemens à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Pour paraître incessamment dans l'Abeille, sans interruption, les derniers volumes des MOHICANS DE PARIS, par ALEXANDRE DUMAS.

La presse française et le différend Anglo-Américain.

La presse française s'occupe beaucoup du différend survenu entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet de la question du recrutement et de celle de l'Amérique Centrale. Elle ne croit pas à la possibilité d'une guerre, et s'étonne à bon droit de l'animosité déployée des deux côtés de l'Atlantique. On ne dit pas que nous ayons tort; mais on trouve que nous pourrions montrer plus de modération. Du reste, les journaux français semblent considérer la crânerie de M. Pierce comme un moyen électoral et ils déclarent sans hésitation que cette effervescence ne se fût pas produite parmi nous si nous n'avions en ce moment des candidats à choisir pour la présidence de l'Union. Ils ne se trompent pas complètement, il faut en convenir.

Le *Constitutionnel* établit, dans les termes les plus clairs, le double différend qui divise les Etats Unis et l'Angleterre. De quoi s'agit-il, demande notre confrère parisien? Pourquoi deux des nations les plus puissantes et les plus éclairées ont-elles pris, l'une vis-à-vis de l'autre, une attitude de défi? Il y a deux prétextes à ce différend: l'un est une tentative de recrutement faite sur le territoire américain pour les légions étrangères anglaises; l'autre est le maintien du protectorat britannique sur une ville de l'Amérique centrale. Or, le recrutement à peine entrepris a été abandonné, sans objections, dès que le gouvernement américain a déclaré qu'une telle opération était contraire aux lois de la république; quant au protectorat britannique sur la ville de Greytown, il ne vaut pas un farthing. Les Américains ne se soucient nullement de le prendre, et les Anglais ont le plus grand désir de s'en débarrasser.—Comment donc se fait-il que les gens sensés qui forment la masse de la population des deux côtés de l'Atlantique, admettent même la pensée qu'une querelle sérieuse puisse sortir de pareilles causes?

C'est que le point d'honneur est engagé, répond le *Constitutionnel*. Il blame le gouvernement américain qui semble, dit-il, prendre à tache d'envenimer le dissentiment, qui discute avec aigreur et multiplie les provocations à l'adresse de l'Angleterre. Il espère que la nation américaine ne suivra pas le gouvernement dans cette politique agressive; si elle s'y laissait entraîner, "l'opinion publique dans toute l'Europe s'élèverait contre une conduite aussi blâmable, *indépendamment de toute appréciation du fond de la querelle.*"

Le *Constitutionnel* trouve, on le voit, que nous avons tort dans la forme sinon dans le fond. Il laisse de côté l'affaire du recrutement qui, dit-il, "n'offre aucun élément de discussion," et passe à la question de l'Amérique Centrale qui lui semble plus sérieuse, mais qui ne saurait néanmoins faire son dénouer par la guerre, quand il est si facile de la résoudre à l'amiable. Le journal parisien n'admet pas qu'un si petit sujet de dispute puisse jamais amener un conflit sanglant entre des nations unies par tant de liens d'amitié et d'intérêt.

Greytown, dit-il, cette nouvelle Ilion que les deux peuples semblent au moment de se disputer les armes à la main, est une bourgade située à l'entrée de la rivière San-Juan entre les républiques de Costa-Rica et de Nicaragua. Ces deux Etats en réclamaient la souveraineté, lorsque l'Angleterre s'en empara. A quel titre renouvela-t-elle ainsi la fable de l'huître et des plaideurs? sous prétexte que le territoire où Greytown est situé n'avait jamais été enclavé dans les possessions espagnoles du Nouveau-Monde, et qu'il était resté indépendant entre les mains de la tribu indienne des Mosquitos. Ce n'était pas une raison, sans doute, pour que l'Angleterre en prît possession. Mais elle prétendit que les Mosquitos avaient été ses alliés dans ses guerres contre l'Espagne, qu'elle devait prendre leur défense et se charger de maintenir leurs droits. En conséquence, des détachemens anglais occupèrent Greytown, et le gouvernement britannique y plaça, ainsi que le territoire environnant, sous l'autorité d'un indigène qui fut couronné, à la Jamaïque, roi de Mosquitie, et qui reçut, en outre, une pension annuelle pour soutenir la dignité de son rang. On a prétendu que ce potentat avait été domestique à Londres. C'est sans doute une calomnie. D'autres ont affirmé qu'il buvait régulièrement la liste civile, et qu'on pouvait le voir chaque jour, à Greytown, cuvant son rhum, dans un état de somnolence perpétuelle. Ceci, malheureusement, paraît n'être qu'une médisance.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre a maintenu, sinon de fait, du moins de droit, l'autorité de ce souverain; elle a déclaré qu'il était son protégé et qu'elle a fait acte de protectorat en élevant des fortifications sur les points qui lui ont paru favorables.

Certes, la reconnaissance est une belle chose, à condition qu'elle ne serve pas d'intermédiaire à l'intérêt. Au fond, l'Angleterre prend fort peu de souci des Mosquitos et de leur souverain. Mais, au moment où elle lui a donné sa couronne, elle avait fort à cœur de commander l'embouchure de la rivière San Juan et le territoire environnant, dans la pensée que le canal qu'il était question d'établir par l'isthme de Panama, pour joindre l'océan Atlantique à la mer Pacifique, devait passer précisément sur ce territoire.

C'est ce qui a fait naître l'inquiétude et la jalousie des Etats-Unis, et qui a poussé le gouvernement de la confédération à préparer des contremines. Il a envoyé des agens diplomatiques à Nicaragua; ceux-ci, au nom du président, ont nié les droits des Mosquitos, protesté contre le protectorat anglais, et déclaré que la république de Nicaragua était fondée à réclamer Greytown et son territoire. Le gouvernement de Washington a fait plus: il a montré la résolution de prendre sous son patronage une compagnie américaine formée pour le percement de l'isthme.

Les choses en étaient là quand les gouvernemens d'Angleterre et des Etats-Unis ont cherché à s'entendre. Une convention a été préparée et signée en 1850. C'est le traité connu sous le nom de traité Clayton-Bulwer, du nom des deux agens qui en ont posé les bases. Cet acte, dont les termes sont très clairs, mais dont la portée n'a pas été suffisamment définie, dispose que l'Angleterre et les Etats-Unis renoncent à faire aucun établissement, à élever aucune fortification dans l'Amérique centrale. Abordant ensuite nettement l'objet même de ce conflit, les deux gouvernemens déclarent qu'ils exerceront en commun un protectorat sur le canal qu'il s'agit d'ouvrir entre les deux mers.

En s'interdisant d'occuper et de fortifier l'Amérique centrale, l'Angleterre a-t-elle entendu renoncer à certains établissemens qu'elle possède hors des limites du territoire des Mosquitos, et qui ont été créés à d'autres titres que comme protectrice de cette tribu et dans d'autres vues que la domination du canal de jonction? Le gouvernement anglais dit non, et celui des Etats-Unis dit oui. Il y a, par exemple, Balize, que les Anglais occupent depuis longues années en vertu d'un traité passé avec l'Espagne à l'époque où elle gouvernait l'Amérique. Cette possession est riche en bois de construction et d'ébénisterie, et les Anglais y ont établi le siège d'une exploitation très fructueuse. Il y a aussi les îles Roatan, que l'Angleterre a soudainement fortifiées, sans doute pour préparer à sa marine à vapeur un lieu de relâche et de ravitaillement sur cette côte.

Ce qui ferait supposer que l'Angleterre, en s'engageant à ne pas fonder d'établissement permanent dans l'Amérique centrale, n'a entendu parler que du territoire où devait passer le canal, c'est la clause même par laquelle les deux parties contractantes se sont obligées à exercer en commun leur protection sur la navigation dans le canal susdit. C'est une question à examiner.

Le *Constitutionnel* penche évidemment en faveur de l'interprétation anglaise du traité Clayton-Bulwer, bien qu'il ne se prononce pas. Nous croyons qu'il se trompe. Un des motifs les plus puissans qui ont porté les Etats Unis à conclure avec l'Angleterre un traité au sujet de l'Amérique Centrale a été leur désir de mettre en pratique la doctrine de Monroe et de faire triompher le principe de la non-intervention de l'Ancien-Monde dans les affaires de ce continent. Nous conviendrons du reste que la convention n'est pas assez explicite, et que si les Etats-Unis ont raison à leur point de vue l'Angleterre n'a pas complètement tort au sien. Voilà pourquoi il conviendrait de déchirer le traité et d'ouvrir de nouvelles négociations. Il est certain qu'on réussirait alors à s'entendre.

Le *Siècle* condamne nos prétentions avec moins de réserve encore que le *Constitutionnel*. Nous aurions dû, dans la question du recrutement, nous contenter des excuses de l'Angleterre et ne rien exiger de plus. Mais savez-vous le parti qui, selon le *Siècle*, pousse aveuglément à une rupture avec l'Europe? C'est le parti de l'extension de l'esclavage qui espère trouver, au prix de ce conflit, le moyen de développer son abominable *trafic de chair humaine*. Le *Siècle* ajoute que le président des Etats-Unis s'est fait "l'instrument du parti qui, n'ayant de valables raisons d'aucune espèce à donner à l'appui de l'extension de l'esclavage, jette des cris de guerre contre l'Angleterre et croit couvrir par des actes de violence envers l'Europe ce qu'il y a de faux et d'antilibéral dans la politique qui a dicté le bill de Nebraska."

Qui se serait attendu à voir le Sud si mal traité en cette affaire? C'est donc nous qui pousserions à la guerre, mais quel avantage particulier y trouverions-nous? Voilà malheureusement ce que le *Siècle* n'explique pas.

Dépêches télégraphiques, TRANSMISES A L'ABEILLE.

Législature de la Louisiane.

Baton Rouge, 13 mars.

SENAT. Un bill pour affermer de nouveau le pénitentiaire subit en ce moment sa deuxième lecture; on pense qu'il passera.

CHAMBRE.—Le bill des allocations a été pris en considération. Les sections allouant $ 5000 à l'Asile des Orphelins de la rue du Camp, $ 3000 à l'Asile des Orphelins du même district et $ 5000 aux compagnies militaires de la Nlle-Orléans, sont adoptées. Aucune allocation n'a été faite à l'Association charitable des Pompiers.—La Chambre en aura fini avec le bill demain.

Le gouverneur Wickliffe a signé le bill des allocations du Cat Island et l'a envoyé aujourd'hui à la Chambre.

Navigation intérieure.

Vicksburg, 13 mars.—L'*Ohio* et le *Savannah* sont passés ici hier soir à 9 heures, le *J. S. Pringle* et le *Niagara* cette après-midi à 4 heures. Sont passés mardi devant Memphis les bateaux *Choctaw*, *Kennett*, *Robertson*; mercredi, les bateaux *Flying Cloud*, *Thomas Swan*, *J. Simonds*; aujourd'hui, l'*Illinois*, le *Madison*, et le *Gulnare*.

Le fleuve continue à monter.

Taxe postale sur les imprimés envoyés en France ou expédiés de France.

Le *National Intelligencer* annonce officiellement qu'une convention postale ayant trait particulièrement aux imprimés de toutes sortes passant par la poste anglaise et française, vient d'être conclue entre les gouvernements anglais et français. En vertu de ce traité, les journaux et autres imprimés pourront être envoyés en France ou expédiés de France, pour le compte de ce pays, à travers le territoire de la Grande-Bretagne et par des paquebots ou navires de commerce anglais arrivant dans les ports de la Grande-Bretagne ou partant de ces mêmes ports.

Désormais, par conséquent, nonseulement les journaux, mais encore les publications périodiques, les livres cousus, les brochures reliées, la musique écrite, les catalogues, circulaires, avis de toutes sortes imprimés ou lithographiés, à l'adresse de la France, de l'Algérie, des villes de la Turquie, de Syrie et d'Egypte où la France a des bureaux de poste, ainsi que tous autres imprimés semblables (excepté les livres reliés), destinés à des pays auxquels on n'arrive qu'en traversant la France, pourront être envoyés en France ou expédiés de France par des paquebots américains ou anglais, par la voie d'Angleterre, en payant la taxe postale qui est maintenant exigée aux Etats-Unis sur les journaux, imprimés, etc., envoyés en France ou reçus de France *directement*.

La taxe postale aux Etats-Unis sur les journaux ou gazettes sera de deux *cents* par journal; sur les publications périodiques, catalogues ou brochures, de deux *cents* par once ou fraction d'once; elle sera établie, pour les autres imprimés, au taux courant des Etats-Unis. Ladite taxe sera dans tous les cas, soit d'expédition ou de réception, payable aux Etats-Unis.

ARRIVÉE DU STEAMER EMPIRE CITY.

Ce navire, parti de New-York le 3 courant, à 2 heures de l'après-midi, est arrivé ici hier soir. Durant sa traversée, allant à la Havane, il a éprouvé des vents contraires et est entré dans ce dernier port dans la nuit du 9.

Les steamers Philadelphia et Dee étaient dans le port. Le Geo. Law est entré peu de temps après l'Empire City et lui a remis les malles de la Californie et ses passagers. Les dates de San Francisco sont du 20 février, les mêmes que nous avons déjà reçues.

L'Empire City est reparti de la Havane, avec 184 passagers de New-York, 31 de la Havane et 112 d'Aspinwall.

Nous n'avons obtenu à bord qu'un seul journal de la Havane, du 9, qui ne contient rien d'important.

COMMERCIAL.—Les sucres ont été calmes durant la semaine, par suite des nouvelles peu favorables reçues d'Europe. Les cours étaient blanc inférieur à bon, 12 1/2 à 13 1/2 réaux, bon à beau 13 1/2 à 14; procédé Rillieux 13 1/2 à 14, supérieur, 16; quebrado, selon les qualités 9 1/2 à 10, 10 1/2, 11, 11 1/2 à 12. Les exportations ont été de 14,418 caisses dans la semaine. Farine américaine $14 50 à 15; graisse en baril $16 50 le quintal; beurre 24 à 36; café, 1ère qualité, point. 2de et 3me $11 50 à 12 50; tirage 9 50 à 10 50.

MARITIME.—Le steamer *Florida*, de la ligne entre Key-West et la Nouvelle-Orléans, par voie de St. Mark et Pensacola, devait partir de la Havane aussitôt l'arrivée de l'*Isabel*.

M. CRAMPTON.—On écrit de Washington que M. Crampton, ministre d'Angleterre aux Etats-Unis, a exprimé le désir de quitter le poste qu'il occupe dans ce pays pour représenter ailleurs l'Angleterre. Si le cabinet de Londres fait droit à sa demande, la difficulté survenue entre les gouvernements américains et anglais à propos du recrutement serait immédiatement résolue.

MEURTRE.—Le dernier numéro du *Red River Republican* renferme les détails d'un meurtre qui a été commis récemment sur la personne d'un nommé Ferguson. Ce dernier, qui demeurait à une petite distance de Pineville, rentrait chez lui à la fin de la journée, lorsqu'il lui a été tiré par derrière un coup de fusil. Il reçut toute la charge de l'arme—quatorze chevrotines—dans le corps, tomba et mourut immédiatement. Deux personnes ont été arrêtées sous la prévention d'avoir commis le crime.

THEATRE D'ORLEANS.—M. J. H. LAMOTHE remplit dans l'administration du théâtre d'Orléans des fonctions qui exigent une incessante activité et un zèle à toute épreuve. Ce zèle et cette activité ne lui ont jamais fait défaut, et la direction le considère avec raison comme l'un de ses aides les plus utiles. Nous apprenons avec plaisir que le bénéfice de M. Lamothe est fixé à lundi prochain, et nous croyons devoir engager tous les habitués à faire ce jour-là acte de présence au théâtre. Le bénéficiaire de lundi mérite de la part du public un témoignage de satisfaction et de sympathie. Nous espérons qu'il l'obtiendra, d'autant plus qu'il annonce un chef d'œuvre dont les admirateurs de la belle et grande musique ne se lassent pas. Les *Huguenots* feront recette.

FUSILS ANGLAIS.—MM. HEATON et OLIVIER, agents de la célèbre manufacture d'armes à feu de Ch. F. Manton, de Londres, ont un magnifique assortiment de fusils qu'ils offrent à des prix très modérés. Ils reçoivent des ordres selon le modèle qui leur est présenté. Nous recommandons cette maison à ceux qui veulent avoir des armes à feu de choix.

APPAREILS DE CHASSE, PISTOLETS, etc.—La maison Kittredge & Co., 55, rue St. Charles, près de l'hôtel de ce nom, jouit à la Nouvelle-Orléans d'une légitime réputation pour l'excellence des armes à feu qu'elle importe. Elle possède un assortiment complet de fusils, pistolets, appareils de chasse, sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention des acheteurs. Voir aux avis.

LOUISIANE.—Décidément, dit le *Journal de la Côte*, de Donaldson, nous sommes dans un déluge de pluie et de boue, le fleuve monte, avec rapidité et les eaux se sont élevées d'environ 12 pieds pendant la dernière quinzaine.

La santé publique est en général très satisfaisante: nous n'avons à mentionner que quelques rhumes sans gravité, qui sont occasionnés par l'humidité de l'atmosphère et les changemens subits de la température.

CHRONIQUE LOCALE.

CONCERT DE M. COLLINS.—M. Collins, le célèbre comique et chanteur irlandais, donne son second concert ce soir, dans la salle des Odd Fellows. Le concert se composera de morceaux choisis des œuvres de Bossini, Weber, etc. et de romances de Moore. M. Collins sera secondé par des artistes distingués.

THEATRE ST CHARLES.—Ce soir: *St Marc or a Husband's Sacrifice*, suivi de [illegible] et d'une danse favorite par Mlle Vallée. La représentation est au bénéfice de l'Association pour les monuments de Washington et Clay.

INCENDIE.—Le feu a éclaté hier soir, vers dix heures et demie, près du nouveau bassin. L'heure à laquelle l'incendie a eu lieu nous a mis dans l'impossibilité d'obtenir aucun détail relativement à ce sinistre.

DECES.—Le nombre des décès à la Nlle-Orléans, pour le mois de février, a été de 357 dont 259 personnes blanches et 98 personnes de couleur. Les décès sont: au-dessous d'un mois, 36; d'un an à 5 ans, 71; de 5 à 10 ans, 9; de 10 à 20 ans, 12; de 20 à 30 ans, 47; de 30 à 40 ans, 49; de 40 à 50 ans, 31; de 50 à 60 ans, 15; de 60 à 70 ans, 15; de 70 à 80 ans, 13; de 80 à 90 ans, 9; au-dessus de 90 ans, 6, 45 personnes dont l'âge n'est pas donné.

VOL.—Des voleurs se sont introduits mercredi soir, dans le magasin d'un pauvre tailleur de la rue Conti, à l'aide de fausses clés, et ont emporté presque tout le stock, évalué à environ $ 600.

NOYÉ.—Un homme qui travaillait, hier au soir, à bord du bateau à vapeur Emigrant, est tombé à l'eau et s'est noyé. On n'a pas encore retrouvé son cadavre.

VAISSEAUX DANS LE PORT.—Il y avait, hier matin, dans le port, 127 navires, 30 barques, 38 bricks et 32 goëlettes.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le jury a déclaré Joaquin Alvarez, coupable de vol.

George Webb, James Wilson et Manuel [illegible] ont été déclarés coupables de vol.

RIXE.—Michael Farrell et John O'Donnell, [illegible] mercredi soir, à bord du bateau à vapeur Ben Franklin. Farrell a reçu des coups de [illegible]. Il a été transporté à l'hôpital de charité. O'Donnell est en prison.

[illegible] Les personnes dont les noms suivent ont été envoyées hier par le Recorder Bright, devant la Première Cour de District.

John Dunn, pour avoir assailli John G. [illegible].

John Carty, pour avoir frappé [illegible]. En prison.

[illegible] et Peter Wild, pour avoir volé la montre de M. J. B. de Savigny. En prison.

RUSSIE.

On lit dans une correspondance particulière, adressée de Saint-Pétersbourg, le 7 février, au *Constitutionnel*:

"La solennité du mariage du grand-duc Nicolas a été attristée par une rechute de l'impératrice, veuve de l'empereur Nicolas, laquelle n'a pu assister à la bénédiction nuptiale. Sa Majesté Feodorowna vient d'avoir un redoublement de mal. Du vivant de son mari, l'impératrice était déjà gravement atteinte; la maladie a surtout fait de rapides progrès depuis la mort du feu Czar. Ce dernier avait su inspirer à tous les membres de sa famille un profond respect, et, ce qui vaut mieux, un profond attachement à sa personne; sa mort, presque subite, a porté un coup terrible à sa veuve. Dès l'année dernière, l'état d'épuisement dans lequel elle se trouvait lui avait inspiré la pensée d'un voyage à Berlin; la Faculté avait donné son approbation à ce projet. On pensait que quelques mois de séjour sur le sol natal, les soins de ses frères pour lesquels elle a conservé une grande affection, rétabliraient complètement sa santé.

"Mais, au moment où l'Impératrice-mère se disposait à partir pour la Prusse, un mieux sensible se déclara et l'y fit renoncer. Aujourd'hui ses forces sont de nouveau épuisées, et les invités du Palais d'Hiver ont pu voir hier quel effort elle a dû faire sur elle-même pour se tenir, pendant une heure, dans les salons de réception. Elle s'est retirée avant qu'on eût servi le dîner.

"On commence à reparler aujourd'hui du voyage à Berlin. J'ai tout lieu de croire qu'il aura lieu pour peu que l'état de santé de l'impératrice-mère continue de donner des inquiétudes à sa famille. L'empereur Alexandre II, qui a pour sa mère le dévouement d'un bon fils, fera tout ce qu'il pourra pour la décider à partir si les médecins jugent le séjour de Prusse nécessaire."

FEUILLETON.

MŒURS ANGLAISES.

M. MINNS ET SON COUSIN.

(Traduit de Dickens.)

M. Auguste Minns est un célibataire de quarante ans, dit-il, de près de quarante-huit ans, disent ses amis. Il est toujours excessivement propre, méthodique, peut-être un peu vain, et mène la vie du monde la plus retirée. Il porte ordinairement un pardessus brun sans un pli, un pantalon clair sans une tache, une cravate élégante avec un nœud parfait, et des bottes irréprochables; en outre, il ne va jamais sans un parapluie de soie brune orné d'un manche d'ivoire.

Il est secrétaire à Somerset-house, où, comme il le dit lui-même, il occupe auprès du gouvernement une position responsable. Il jouit d'appointemens élevés et qui s'augmentent chaque année d'une fortune de 10,000 livres placés dans les fonds publics; aussi il habite un premier étage dans la rue Tavistock, Covent-Garden, où il réside depuis vingt ans, toujours en querelle avec son propriétaire, lui donnant congé le premier jour de chaque trimestre, et revenant sur sa décision dès le lendemain matin.

Deux classes d'êtres dans la nature lui inspirent l'horreur la plus profonde, la plus invincible: les chiens et les enfans. Il n'est pas cruel. Cependant, plus d'une fois il aurait assisté, avec une vive satisfaction, à l'exécution d'un chien ou au meurtre d'un enfant.

M. Auguste Minns n'a, en fait de parens à Londres ou aux environs, qu'un cousin, M. Octave Budden, qu'il déteste. Par un effort surprenant et doublement méritoire, il a consenti à être le parrain du fils de M. Octave Budden. Mais il n'a jamais vu l'enfant et a été son parrain par procuration. Quant à M. Budden, après avoir réalisé une modeste fortune dans le métier de graineteur, il a satisfait ses goûts champêtres, et s'est acheté un cottage dans le voisinage de Stamford-Hill, où il vit retiré avec la femme de son choix, et son fils unique, M. Alexandre Auguste Budden.

Un soir, tandis que M. et Mme Budden admiraient leur fils, discutaient ses mérites divers, parlaient de son éducation, ils en vinrent à se rappeler M. Auguste Minns, son parrain. Mme Budden fit ressortir à son mari d'une façon si pressante l'importance de l'amitié de M. Minns par rapport à leur enfant, que M. Budden déclara que ce ne serait pas sa faute si lui et son cousin ne devenaient pas dans la suite amis plus intimes.

—Je briserai la glace, mon amour, dit M. Budden en remuant avec gravité le sucre de son verre rempli d'eau et d'eau-de-vie, et en lançant de côté un regard à sa femme pour étudier l'effet de l'annonce de sa détermination, oui, je prierai mon cousin Minns de venir dîner avec nous dimanche prochain.

—Qui sait? reprit Mme Budden, si nous pouvions le tenir seulement une fois, peut-être se prendrait-il d'un caprice pour notre Alexandre et lui laisserait-il sa fortune?—Alick, mon cher enfant, tirez vos pieds de dessus le barreau de votre chaise.

—Vous avez raison, fit M. Budden en réfléchissant, vous avez raison, mon amour.

Le lendemain matin, tandis que M. Minns était tranquillement en train de déjeuner, mangeant alternativement une bouchée et étudiant les colonnes de son journal, qu'il lisait toujours depuis le titre jusqu'au nom de l'imprimeur, il entendit un coup violent retentir à la porte de la rue et, aussitôt après, son domestique entra et lui remit une carte de petite dimension où étaient écrits en gros caractères ces mots: M. Octave Budden, cottage Amélie (Amélie était le petit nom de Mme Budden), allée des Peupliers, Stamford-Hill.

—Budden, s'écria Minns, qui diable peut amener ici ce monstre? Dites que je dors, que je suis sorti et que je ne rentrerai pas de la journée, quelque chose enfin pour l'empêcher de monter.

—Mais, permettez, Monsieur; cet individu monte en ce moment, répondit le domestique; et, en effet, on entendit le craquement d'une paire de bottes épaisses sur l'escalier, et en même temps un trépignement dont Minns ne pouvait nullement soupçonner la cause.

—Alors, faites entrer, dit le malheureux célibataire.

Le domestique sortit, et Octave Budden fit son entrée dans la salle, précédé d'un énorme chien blanc couvert de laine, aux yeux fauves, aux larges oreilles, à la queue imperceptible.

La cause des trépignemens dans l'escalier n'était que trop claire maintenant. M. Auguste Minns sentit ses jambes se dérober sous lui à la vue du chien.

—Eh bien! mon cher ami, comment allez-vous? dit Budden en entrant.

Il parlait toujours à haute voix et avait l'habitude de répéter la même chose une demi-douzaine de fois.

—Comment vous va, mon digne ami?

—Comment allez-vous monsieur Budden? prenez un siège, s'il vous plaît, balbutia poliment le pauvre Minns.

—Merci! merci! très bien. Comment allez-vous, hein?

—Parfaitement bien, je vous remercie, répondit Minns en lançant un regard diabolique sur le chien. Celui-ci, les deux pattes de derrière appuyées sur le sol, les deux pattes de devant placées sur la table, venait de tirer d'une assiette une tartine de pain et de beurre, et se préparait à la dévorer, le beurre tourné du côté du tapis.

—A bas, coquin! s'écria Budden en s'adressant à son chien; vous voyez, Minns, il est comme moi, toujours chez lui, mon cher? Parbleu, j'ai bien faim et bien chaud. J'ai fait toute la route à pied depuis Stamford-Hill jusqu'ici.

—Avez-vous déjeûné? demanda Minns.

—Oh! non; je suis venu déjeûner avec vous. Ainsi, sonnez votre domestique, mon cher garçon, prenons une autre tasse et du jambon. Je fais comme chez moi; vous voyez, continua Budden, en époussetant ses bottes avec une serviette. La, la, eh, eh, sur ma vie, j'ai bien faim.

—Minns sonna et essaya de grimacer un sourire.

—Je n'ai certainement jamais eu aussi chaud de ma vie, ajouta Octave en s'essuyant le front. Bien! Mais comme vous vous portez bien, Minns, par ma foi! vous vous portez comme un charme.

—Pensez-vous? dit Minns, et il essaya un nouveau sourire.

—Sur mon âme c'est vrai.

—Mme Budden, et quel est son nom? Se portent-ils bien aussi?

—Alick, mon fils, vous voulez dire, jamais il n'alla mieux. Mais dans un endroit situé comme notre maison, dans l'allée des Peupliers, il ne pourrait être malade, s'il l'essayait. La première fois que je vis le cottage, il avait si bon air, avec le jardin sur le devant, les pelouses vertes, le marteau en bronze et tout le reste, qu'on aurait juré qu'il avait été bâti pour moi, tant c'était bien mon affaire.

—Ne pensez-vous pas que vous trouveriez le jambon meilleur, si vous le coupiez dans l'autre sens? interrompit Minns.

Il voyait avec un sentiment que nous renonçons à décrire, son convive couper ou plutôt déchirer le jambon, contrairement à toutes les règles reçues.

—Non, je vous remercie, répliqua Budden avec la plus barbare indifférence, je préfère ce procédé, le jambon est ferme et n'a point de filandres. Mais, dites donc, Minns, quand viendrez-vous nous voir? Vous serez charmé de l'endroit, je vous connais bien. Amélie et moi nous parlions l'autre soir de vous, et Amélie disait:—Un autre morceau de sucre, s'il vous plaît.—Je vous remercie.—Elle disait:—Ne pensez-vous pas, mon cher, à dire amicalement à M. Minns—A bas, Pyrame! au diable le chien! il déchire vos rideaux, Minns, ha! ha! ha!

Minns s'élança de sa chaise comme s'il avait reçu la décharge d'une batterie électrique.

—Dehors, Pyrame! dehors coquin! s'écriait le pauvre Minns, tout en se tenant à une distance respectueuse du chien, car, dans le journal du matin même, il avait lu un accident causé par l'hydrophobie. A force d'efforts, de cris, de coups de canne et de parapluie, le chien fut délogé de dessous la table et mis à la porte. Mais là, il se mit aussitôt à gémir et à grogner et à gratter avec ses pattes le bas de la porte, si bien qu'il enleva bientôt le vernis et la salit complètement.

—Un bon chien pour la campagne, cela, dit froidement Budden au malheureux Minns. Il n'a pas beaucoup l'habitude d'être enfermé. Mais voyons, mon cher, quand voulez-vous venir? Répondez-le positivement; je n'accepte pas d'excuse. Voyons, c'est aujourd'hui jeudi. Voulez-vous venir dimanche? Nous dînons à cinq heures. Ne dites pas non, et venez.

Après avoir long-temps résisté à ces instances, M. Auguste Minns, désespéré, accepta l'invitation, et promit de se trouver dans l'allée des Peupliers, le dimanche suivant, à cinq heures moins un quart.

—Maintenant faites attention à votre itinéraire, reprit Budden, la voiture part de l'auberge du *Pot de Fleurs*, dans la rue Bishopsgate, à la demie. Quand elle s'arrête à Swan, vous voyez aussitôt en face devant vous une maison blanche.

—C'est votre maison, je comprends, dit Minns, désirant couper court à la fois et au récit et à la visite de son cousin.

—Pas du tout, ce n'est pas ma maison, mais celle de Grogus, le grand marchand de fer. Comme je vous disais, vous vous avancez le long de la maison blanche, jusqu'à ce que vous ne puissiez aller plus loin. Faites bien attention, vous vous dirigez alors à droite, le long de quelques écuries; bien; tout près de vous, vous voyez une muraille sur laquelle est écrit en gros caractère: *Prenez garde au chien!* (Là Minns frissonna.) Vous la suivez pendant un quart de mille, et tout le monde vous indiquera ma maison.

—Très bien, je vous remercie adieu.

—Soyez exact.

—Certainement! bonjour.

—Dîtes donc, Minns, vous avez gardé sa carte?

—Oui, je l'ai, je vous remercie.

Et M. Octave Budden partit, laissant son cousin songer à sa visite du dimanche suivant, avec toute l'anxiété du poète qui attend la visite hebdomadaire de son hôtesse écossaise et n'a pas un penny à lui donner.

Le dimanche arriva. Le ciel était pur et brillant, la foule se promenait dans les rues, pleine de gaîté, et se préparait à employer joyeusement la journée. Tous les objets, tous les visages paraissaient contents et heureux, excepté celui de M. Auguste Minns.

Le temps était beau, mais extrêmement chaud. Aussi quoique M. Minns suivît soigneusement le côté où il y avait de l'ombre dans Fleet street, Cheapside et Threadneedle street, il était en sueur, couvert de poussière, quand il arriva sur le marché, où la voiture était déjà partie. Par une chance extraordinaire, cependant, une voiture attendait au *Pot de Fleurs*. M. Auguste Minns y monta sur l'assurance formelle du cocher que la voiture partirait dans trois minutes, limite extrême du temps que l'acte du parlement permet aux cochers d'attendre. Un quart d'heure s'écoula et rien ne bougeait encore. Minns regarda à sa montre pour la sixième fois.

—Cocher, partez-vous, oui ou non? cria-t-il, en sortant la tête et la moitié du corps par la portière.

—A la minute, Monsieur, répondit le cocher, les mains dans les poches et en ayant l'air aussi peu pressé que possible.

Cinq minutes se passèrent encore, au bout desquelles le cocher monta sur son siège, d'où il regarda pendant cinq autres minutes de tous côtés, hélant ceux qui passaient à pied dans la rue.

—Cocher, si vous ne partez pas tout de suite, je m'en vais! s'écria Minns en voyant avec le désespoir le plus vif l'heure s'écouler et l'impossibilité où il était de se trouver dans l'allée des Peupliers au moment précis.

—Nous partons à l'instant même, répondit-on, et en effet, la machine se mit en marche, pendant deux cent mètres et s'arrêta de nouveau. Minns se jeta dans un coin de la voiture et s'en remit au caprice de la fortune en voyant un enfant, sa mère, une boîte et un parasol devenir ses compagnons de route.

L'enfant était d'un caractère tendre et affectueux, et prit Minns pour son papa, et fit tous ses efforts pour l'embrasser.

—Restez tranquille, mon amour, dit la maman en arrêtant l'impétuosité de son enfant, dont les petites jambes s'agitaient, se remuaient, se croisaient pour témoigner son impatience; restez tranquille, mon petit chat, ce n'est pas votre papa.

—Dieu merci, non, pensa Minns.

Et ce premier sentiment de plaisir qu'il ressentait de la journée, éclaira comme un météore sa mauvaise humeur.

Mais l'enfant n'était pas seulement tendre, il aimait à jouer. Convaincu que Minns n'était pas son papa, il s'efforça d'attirer son attention, en essuyant sur son élégant pantalon ses petits souliers poudreux, en lui piquant la joue avec le parasol de sa maman, et en se livrant sur sa personne à tous les exercices sans nom familiers à l'enfance qui lui servirent à charmer les ennuis de la voiture de la façon la plus heureuse pour lui-même, mais non pour le vieux garçon.

Quand l'infortuné Minns arriva à Swan, il trouva, à son grand déplaisir, qu'il était cinq heures et un quart. Il franchit la maison blanche, les étables, l'inscription: "Prenez garde au chien," en un mot, tous ses points de repère de ce pas rapide particulier aux célibataires qui sont en retard pour le dîner.

Au bout de quelques minutes, il se trouva en face d'une maison de briques jaunes, avec une porte verte, un marteau et une plaque de bronze, des chassis et une barrière verte.

Au devant de la maison était un jardin, ou, pour être plus exact, un petit coin de terrain crayeux, découpé en trois morceaux, une circonférence et deux triangles scalènes qui renfermaient un puits, vingt ou trente ognons, et un nombre illimité de soucis. Le goût de M. et de Mme Budden se reconnaissait à deux Amours perchés de chaque côté de la porte, sur un amas de pierres blanches entremêlées de coquillages coniques de toute couleur.

Au coup que Minns frappa à la porte accourut un petit garçon en livrée qui suspendit son chapeau à l'un des crochets qui ornaient le passage décoré du nom d'antichambre, et le fit entrer dans un salon qui jouissait d'une vue étendue sur le derrière des maisons environnantes. Les cérémonies d'introduction et de présentation eurent lieu comme d'habitude, et M. Minns s'assit bien agité de trouver qu'il était le dernier arrivant et d'une façon ou de l'autre le lion d'une douzaine de convives entassés dans un petit salon, et qui essayaient de tuer ces momens si insupportables qui précèdent toujours un dîner.

—Eh bien! Brogson, dit Budden, en s'adressant à un vieux monsieur en habit noir et en longues guêtres, qui sous prétexte qu'il rendait compte des expositions de peinture dans un annuaire, s'était mis à examiner Minns de la tête aux pieds; eh bien! Brogson, qu'est-ce que les ministres veulent faire; s'en iront-ils? eh bien ne s'en iront-ils pas?

—Oh! oh! vous savez que je suis le dernier homme du monde pour connaître les nouvelles. Mais votre cousin, vu sa situation, est plus en état de répondre à votre question.

Minns prit alors la parole pour protester que, malgré sa position à Somerset-house, il n'avait aucune communication officielle relative aux projets des ministres de Sa Majesté. Mais sa réponse fut reçue avec incrédulité. On ne hasarda pas d'autres conjectures sur la situation politique; une longue pause suivit, durant laquelle tout le monde s'occupa à tousser et à se moucher. Enfin à l'arrivée de Mme Budden, les convives se levèrent comme un seul homme et s'empressèrent autour d'elle.

La cérémonie de la présentation recommença, la conversation retomba de nouveau, enfin un domestique annonça que le dîner était servi, et la compagnie se transporta avec satisfaction dans la salle à manger. M. Minns offrit son bras poliment à Mme Budden, mais sa galanterie ne put pas dépasser la porte du salon; le couloir et l'escalier se trouvaient trop étroits pour lui permettre d'aller plus loin.

Le dîner se passa comme tous les dîners du monde. De temps à autre, au milieu du bruit des couteaux et des fourchettes, on entendait la voix de M. Budden qui priait un ami d'accepter du vin et l'assurant du plaisir qu'il éprouvait à le voir. De son côté, Mme Budden donnait des instructions aux domestiques sur la manière de disposer les plats et de servir. Sa figure, durant le repas, subissait toutes les variations du baromètre et remontait graduellement de la tempête au beau fixe.

Lorsque le dessert et les vins fins furent placés sur la table, la servante, en réponse à un signe de Mme Budden, introduisit dans la salle M. Alexandre en habit bleu de ciel, avec des boutons d'argent et une chevelure de la même couleur que les boutons. Après quelques éloges de sa mère et quelques recommandations de M. son papa sur sa tenue, il fut présenté à son parrain.

—Bien, mon petit ami, vous êtes un beau garçon, n'est-ce pas? dit le pauvre Minns, aussi heureux qu'une mésange empêtrée dans la glu.

—Oui.

—Quel âge avez-vous?

—Huit ans, mercredi prochain. Et vous, quel âge avez-vous?

—Alexandre, interrompit sa mère, comment avez-vous l'audace de demander à M. Minns son âge?

—Il m'a bien demandé le mien, répondit l'enfant terrible, tandis que Minns se jurait en ce moment à lui-même de ne rien lui laisser, pas même un shilling.

Dès que le rire occasionné par l'observation de l'enfant se fut apaisé, un petit homme souriant, orné de moustaches rousses, assis au bout de la table qui, durant le repas, avait essayé en vain de trouver un auditeur pour quelques anecdotes sur Sheridan, appelle à haute voix le marmot, et lui demande d'un air suffisant:

—Alick, quelle partie du discours est le mot *être*?

—Un verbe.

—Très bien, mon fils! dit Mme Budden, avec tout l'orgueil d'une mère.

—Maintenant, savez-vous ce que c'est qu'un verbe?

—Un verbe est un mot qui signifie agir ou souffrir, comme je suis, je commande; je suis commandé. Donnez-moi une pomme, maman.

—Je vous donnerai une pomme, repartit l'homme aux moustaches rousses, qui était un ami établi de la famille, ou en d'autres termes, était toujours invité par Mme Budden, que M. Budden le voulût ou non, si vous me dites le sens du mot: être?

—Hêtre, répondit le prodige après quelque hésitation, c'est une espèce d'arbre.

—Non, cher cœur, dit en fronçant le sourcil, Mme Budden, hêtre par *h* est un substantif, être sans *h* est un verbe.

Cet examen grammatical dura encore quelques minutes, au suprême ennui de l'enfant et des convives, qui affectaient cependant de l'écouter avec le plus vif intérêt. Il fut interrompu par M. Budden.

—Messieurs, s'écria-t-il d'une voix de Stentor et d'un air important, voulez-vous avoir l'obligeance de remplir vos verres, j'ai un toast à vous proposer.

—Ecoutez! écoutez! firent les convives en se passant les carafes. Dès qu'elles eurent fait le tour de la table, M. Budden reprit:

—Messieurs, il y a ici une personne....

Ecoutez! écoutez! reprit le petit homme aux moustaches rousses.

—Silence! Jones, dit Budden.

—Je dis, Messieurs, qu'il y a ici une personne dans la société de laquelle, je suis sûr, nous trouvons tous le plus grand plaisir à.... et.... et.... la conversation de cette personne a été pour chacun ici présent, du plus vif intérêt.

Dieu merci, ce n'est pas de moi qu'il parle, pensa Minns, que sa timidité et sa réserve avaient empêché de dire plus d'une douzaine de mots, depuis son entrée dans la maison.

—Messieurs, je ne suis moi-même qu'un bien humble personnage, et je prie la personne dont je parle d'excuser les sentiments de tendresse et d'affection qu'elle m'inspire, et de me pardonner si j'ose proposer la santé de cette personne.... qui est une personne qui.... je suis sûr.... qui est, à dire la vérité.... une personne dont les vertus lui concilient tous ceux qui la connaissent et la font même aimer de ceux qui n'ont pas le plaisir de la connaître.

—Ecoutez! écoutez! dit la compagnie d'un ton d'encouragement et d'approbation.

—Messieurs, reprit Budden, mon cousin est un homme qui.... qui est un parent de ma famille (écoutez! écoutez! Minns soupira bruyamment) que je suis heureux de voir ici, et qui, s'il était absent, nous aurait certainement privés du grand plaisir que nous éprouvons à le voir. (Cris bruyants: Ecoutez!) Messieurs, je sens que j'ai trop longtemps fatigué votre attention. C'est avec le plus vif sentiment de.... le plus profond sentiment de...... de......

—Reconnaissance, lui souffla l'ami de la famille.

—De reconnaissance, que je demande à proposer la santé de M. Minns.

—Debout, Messieurs! s'écria l'infatigable petit homme aux moustaches rouges, debout, et selon toutes les règles de l'étiquette. Hip! hip! hip!—hip! hip! hip!—hip! hip! hip!

Tous les yeux se dirigèrent alors sur celui à la santé duquel on buvait, et qui essayait de cacher sa confusion, en avalant, jusqu'à s'étouffer, d'[illegible] vin. Après une pause aussi longue que le pouvait permettre la politesse, il se leva, mais, à l'imitation de quelques comptes-rendus des journaux, nous regrettons de n'être pas en état de donner même la substance des paroles de l'honorable orateur. Les mots compagnie présente, honneur, occasion présente, et grand bonheur, [illegible], répétés d'un air qui marquait la plus grande confusion, convainquirent l'assemblée que le discours du pauvre Minns était excellent, et, quand il s'assit, la compagnie entière s'écria bravo, et battit des mains avec enthousiasme.

Jones, qui depuis longtemps attendait une occasion favorable, s'écria:

—Budden, me permettez-vous de proposer un toast?

—Certainement, répliqua Budden, et il ajouta plus bas à Minns: "C'est un garçon qui a de l'esprit comme un diable; son discours vous fera plaisir. Il parle également bien sur toute espèce de sujet."

Minns s'inclina et Jones prit la parole.

—En différentes occasions, en des cas divers, dans bien des circonstances, et dans bien des sociétés, il m'est arrivé de proposer un toast à la santé de ceux avec qui j'avais l'honneur de me trouver. J'ai quelquefois (je dois l'avouer franchement, et pourquoi le nierais-je?) j'ai quelquefois senti toutes les difficultés de la tâche que j'entreprenais, et mon impuissance à la remplir dignement. Si telle a été, cependant, mon impression dans de précédentes occasions, que doit-elle être aujourd'hui sous l'influence des circonstances extraordinaires où je me trouve? (Ecoutez! écoutez!) Décrire exactement ce que j'éprouve, serait impossible, mais je ne puis vous en donner une meilleure idée, Monsieur, qu'en vous rappelant un fait qui se présente à l'instant même à mon esprit. Un jour, que cet homme illustre, ce grand génie, Sheridan, était.. —

Personne ne put apprécier l'anecdote ou le bon mot apocryphe prêté par M. Jones à Sheridan et qui pèserait avec tant d'autres de même espèce sur la mémoire du spirituel écrivain. Le petit domestique en livrée accourut tout essoufflé annoncer que comme il pleuvait très fort le coche de neuf heures parcourait le quartier pour recueillir les voyageurs et qu'il disposait encore d'une place.

M. Minns se leva aussitôt, et, malgré toutes les réclamations d'étonnement, toutes les prières de rester, persista dans sa résolution de prendre la place vacante. Mais on ne put trouver nulle part le parapluie de soie brune à manche d'ivoire, le cocher ne voulut pas attendre, retourna à la station, et fit dire à M. Minns de courir après lui et de le rattraper. Comme il fallut dix minutes à M. Minns pour se rappeler qu'il avait laissé dans l'autre voiture son parapluie de soie brune à manche d'ivoire, et comme il n'avait jamais été d'une agilité remarquable, quand il arriva à la station pour prendre l'omnibus, il était trop tard, la voiture, la dernière voiture était partie sans lui.

Trois heures du matin sonnaient d'une manière ironique à toutes les horloges du quartier, quand M. Auguste Minns frappa enfin d'un bras épuisé à la porte de son logement, rue Tavistock, et pénétra chez lui mouillé, harassé, d'humeur exécrable, au comble du malheur. Le lendemain matin, il fit son testament, et son homme de loi nous apprend sous le sceau du secret, que les noms de M. Octave Budden, de Mme Amélie Budden, et de M. Alexandre-Auguste Budden n'y figurent d'aucune façon.

IMPRUDENCE ET MALHEUR.—Il y a beaucoup de personnes qui, lorsqu'elles jouent avec un enfant, ont la mauvaise habitude, soit pour le taquiner, soit pour le familiariser avec le danger, de le prendre et de faire semblant de vouloir le lancer bien loin. Pourtant, on devrait penser que, dans ces sortes de jeux, il ne faut qu'un moment d'inattention, une surprise, un rien enfin pour faire lâcher prise et occasionner un malheur.

Il a quelques jours, M. M...., au moment de partir pour son bureau, était en train de jouer dans sa chambre à coucher avec sa femme et son fils, lorsque la jeune mère, prenant son cher nourrisson dans le sens horizontal, s'approche de la fenêtre ouverte, et, se mettant à le balancer au-dessus de l'espace, elle fait semblant de vouloir le lancer dehors. M. M...., qui désapprouvait fort ce genre de plaisanterie, priait sa femme de cesser au plus vite un pareil jeu en lui disant qu'il pourrait en arriver malheur; mais plus il insistait et plus la jeune dame, par esprit de taquinerie, feignait de jeter le petit garçon. Elle riait aux éclats des craintes de son mari, lorsque tout à coup elle poussa un cri terrible et se couvrit la figure de ses deux mains vides; l'enfant, venant de lui échapper, tombait dans la cour, d'une hauteur de quatre étages et était tué sur le coup.

UNE FEMME FONCTIONNAIRE.—On lit dans le *Spectator* de Londres: Le maître des rôles, sir John Romilly, vient de faire dans son administration une innovation qui a causé un grand étonnement: il a nommé une femme à la place de commis, qui depuis peu était vacante dans le bureau des archives de l'Etat. La nouvelle employée est mariée et mère de quatre enfants. C'est la première fois qu'en Angleterre une femme soit devenue fonctionnaire publique. Reste à savoir si l'exemple donné par sir John Romilly sera imité dans les autres branches de l'administration civile du pays.

CORRESPONDANCE.

CLOUTIERVILLE, 5 mars 1856.

Aux Editeurs de l'*Abeille*,

Messieurs,

J'ai sincèrement regretté que vous n'ayez pas reçu une lettre que vous eût adressée quelques habitants de cette localité, et dont j'ai conservé l'original, ainsi qu'un article dans lequel je dénie au pseudonyme *Un étudiant de l'université de la Louisiane*, ce que je disais encore aujourd'hui, [illegible]

[illegible]

Mais, hélas! je suis forcé d'avouer que le public intelligent répète souvent: "*apparent rari nantes in gurgite vasto.*" Je le répète aussi, parce que, comme tout autre, et surtout dans cette circonstance, j'ai le droit de dire avec un autre poète: "Un chat est un chat et Rolet un fripon."

Recevez, Messieurs les Editeurs, l'assurance de mes respectueuses salutations.

BURBIN, D. B.

SERVICE FUNÈBRE.

Les amis et connaissances de feu Dame ANTOINE PHILIPPE LANAUX, née Tremé, sont priés d'assister au SERVICE FUNÈBRE qui sera célébré SAMEDI, 15 du courant, à 7 heures et demie du matin, à la Cathédrale St-Louis.

13mars—2f   De la part de sa famille.

Décédée hier, 13 du courant, à l'âge de 55 ans, Mme MARY ANN FOLLIN, née à Baltimore. Ses amis et connaissances et ceux de son gendre, le capitaine Jos. Sbisa, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira du No 70, rue des Français.

Nécrologe d'Henriette Réaud.

O! belle et bonne petite Henriette! Où es-tu! Je te cherche partout!...... Hélas! vain espoir!.... La mort, la cruelle mort t'a arrachée de nos bras. Ta belle âme s'est envolée vers Dieu. Quel vide tu laisses parmi nous!.... Ta bonté, ton esprit et ton aimable conversation faisaient notre joie et notre bonheur. Tout est fini, Mon Dieu; il ne nous reste plus rien de cette fille chérie. Faibles et imparfaits mortels que nous sommes, nous avons perdu tout pouvoir sur cette fille qui faisait notre gloire. Henriette ne nous appartient plus, elle est l'ange chérie de Dieu. Il l'a trouvée trop belle, trop spirituelle et trop bonne pour la laisser dans ce monde de malheurs et de souffrances.

Nous ne t'oublierons jamais. O! toi qui savais si bien aimer, prie Dieu pour nous. Il y avait dans l'amitié de cette petite fille quelque chose de noble qui ne ressemblait nullement à l'amitié commune des enfans. Elle aimait avec passion et ardeur. Son jeune cœur n'était point guidé par l'intérêt comme sont généralement les enfans. Quand elle disait: je t'aime, son regard disait aussi, je t'aime parce que j'ai su découvrir que tu possèdes une âme grande et généreuse. Je t'aime parce que ton cœur ressemble au mien.

O! vous qui pleurez sur la perte de cet enfant, séchez vos larmes, car elle prie pour vous.—Et vous, père et mère, résignez-vous et dites Dieu nous l'a donnée et Dieu nous l'a ôtée.... Ses décrets sont impénétrables.   UN AMI

UNE HALEINE EMBAUMÉE.—Quelle est la dame ou l'homme qui voudrait conserver une haleine désagréable quand en se servant du "*Baume de mille fleurs*" elle serait douce et les dents deviendraient aussi blanches que l'albâtre. Bien des personnes ignorent qu'il s'exhale de leur bouche une mauvaise odeur, et c'est une chose si délicate que leurs amis ne leur en parlent pas. Faites tomber une seule goutte du "Baume" sur votre brosse à dents et lavez vos dents le soir et le matin. Une bouteille de cinquante cents durera un an.

UN TEINT MAGNIFIQUE peut aisément s'obtenir par l'usage du *Baume de mille fleurs*. Cette préparation fait disparaître le hâle, les boutons et les rousseurs, et donne une couleur rosée. Mouillez un linge; laissez tomber deux ou trois gouttes et lavez-vous la figure soir et matin.

SE RASER AGRÉABLEMENT.—Trempez votre brosse à barbe dans de l'eau froide ou chaude; faites tomber deux ou trois gouttes sur la brosse, frottez bien la barbe et vous n'éprouverez aucune douleur. Prix, cinquante cents seulement. A vendre par Fetridge & Co, propriétaires, à New-York.

A vendre, à la Nlle-Orléans, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

11 fev—1m

Le règne de l'Art.—Dans ce siècle de merveilles, l'art laisse son empreinte presque partout. Les plafonds au-dessus de nos têtes et les tapis que nous foulons sont des œuvres d'art. [illegible] J. WRIGHT & Co. [illegible] 21 et 151, rue de Chartres. [illegible]

ATTENTION.

Succession de l'Honorable [illegible].

En se référant à l'avis de vente à l'encan publié dans l'*Abeille* du 19 février et 1er et 2 mars, on verra les détails complets des propriétés appartenant à cette succession, dont la vente aura lieu le 29 mars à la Bourse, par le ministère d'*ANTOINE BERNARDEZ*, encanteur. Ces propriétés comprennent:

1o—La moitié indivise d'un terrain avec bâtisses, encoignure Dauphiné et [illegible];

2o—Un lot de terre et une maison (en briques) à deux étages et attique, No 164 rue Hôpital;

3o—Un lot de terre, maison en briques à deux étages et attique, 160, rue de l'Hôpital;

4o—Un lot de terre et maison briquetée entre poteaux, située rue Moreau, dans l'îlet compris entre Mandeville, Victoire et Marigny;

5o—Un autre lot attenant au précédent, en ayant deux maisonnettes;

6o—Un lot de terre et maison en bois rue Bienville, dans l'îlet formé par Bourgogne, Conti et Dauphine;

7o—Sept lots de terre au faubourg Tremé, dans l'îlet compris entre les rues [illegible], Prieur et Columbus, désignés par les Nos 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 28.

Aussi: Quatre esclaves.

Conditions:—Pour les esclaves, moitié comptant, et l'autre moitié en billets à douze mois, endossés à satisfaction. Pour les propriétés, un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur les propriétés et portant intérêt de cinq pour cent l'an, du jour de la vente jusqu'à paiement final.

Voir l'avis pour plus amples informations.

11 mars—t

L'attention des acheteurs est appelée à la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui par R. S. Sykes, au magasin de la Douane rue Bienville, près l'encoignure Royale, consistant en vins, cognacs, absynthe et huile d'olive. Toutes ces marchandises sont sujettes au drawback. La vente aura lieu à 10 1/2 heures.

Nous appelons l'attention du commerce à la grande vente à crédit de cigares de la Havane, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin de MM. Valls & Sambola, rue Tchoupitoulas, no 28, par le ministère de Morphy & Nevins.

Habillements d'été, chemises blanches, chapeaux.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'habillements d'été, chemises blanches, chapeaux, &c., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin de [illegible], No 77, rue de Chartres.

Conditions à la vente.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente de vins de Malaga, doux et sec, qui aura lieu aujourd'hui vendredi, 14 mars 1856 à 10 1/2 heures A. M. dans les magasins de Messrs. J. & J. Tardos, No 31, rue de la Vieille Levée.

Vente à l'encan par J. A. Beard & May.

15 mars—Quatre terrains et améliorations, encoig. Carondelet et Terpsichore, pour une partition entre les héritiers [illegible].

18 mars—Un terrain rue Jackson, entre Marais et Villere, et le tiers indivis de six terrains sur les rues Gravier et [illegible], le tout de la succession de Joshua S. Harris.

19 mars—La plantation sucrière "Acadie," sur le bayou Lafourche, avec 124 esclaves; vente en bloc.

20 mars—1112 terrains, près le Chemin Gentilly et faisant face au Bayou St-Jean.

28 mars—Vente par syndic, de terres situées au Texas, faillite W. F. Hyde.

29 mars—Sept terrains, dans les rues Union, Baronne et Perdido.—Une maison en bois à l'encoignure Tchoupitoulas et St Jacques.—Une maison dans la rue Basin, entre Constance et Annonciation.—Un terrain dans le fond. Le tout pour le compte de la succession John Freret.

1er avril—Terres de choix dans la paroisse Caddo, Louisiane, pour le compte de la succession Isaac F. Wheeler.

5 avril—Une jolie maison de campagne, dans la rue Nayades, entre les rues Jackson et Philip, terrains adjacents et dans le fond, pour le compte de la succession Wm. [illegible]. Trois terrains et bâtisses, à l'encoignure [illegible] et Chippewa, pour le compte de la succession J. M. [illegible].

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Vente importante.

L'attention publique est appelée sur la vente de la GRANDE BOULANGERIE située au No 36 rue de la Nouvelle Levée—ensemble 30 esclaves, habitués à tous les travaux de ladite boulangerie, chevaux, charrettes, &c. &c., et tout ce qui en dépend, appartenant à la succession de F. B. Baquié. Les conditions de la vente sont très favorables. Les termes du crédit s'étendent à un, deux et trois ans—sans intérêt. La vente aura lieu samedi 15 mars 1856 à l'Arcade de Banks, par N. Vignie, encanteur.

Les profits de cette boulangerie ont excédé, de 1847 à 1856, $15000 par an.

AVIS D'ENCAN.

J. Eugène Tourné

L'encanteur soussigné a son bureau au No 56 rue Commune, au magasin No 79, passage de la Bourse, entre Bienville et Conti; où il s'occupera, comme par le passé, de la vente à l'encan et à l'amiable de propriétés foncières, nègres, successions, etc. Des avances libérales seront faites sur toutes marchandises envoyées à son magasin.   6 mars—6

FUSILS ANGLAIS.

Les soussignés, agents de la célèbre manufacture de Chas F. Manton, de Londres, sont prêts à recevoir et à remplir les ordres pour un ou plusieurs coups, sur le modèle voulu.

Ayant en main un assortiment complet de fusils de Manton, de Westley Richards, de Tipping & Lawden et de Hollis & Sheath, ils recommandent l'attention des amateurs à la recherche d'armes de choix.

HEATON & OLIVIER.

14mars—6m   No 49, rue Commune

D. [illegible] & Co, No 46, Vieille Levée, offrent à vendre:

Huile de lard—100 barils diverses marques,
Jambon enveloppé—120 tierçons de do
Beurre en rondeaux—200 demi-barils,
Beurre en barillets—350 barillets A. W. B.
Bougies de l'Etoile—300 caisses diverses marques,
Ale—250 barils, "Vassar et Taylor"
Whiskey—175 barils "Wilshire"
Thés—500 demi-caisses,
Amadou—250 caisses, "T & G Fox"
[illegible]—75 demi-barils,
Orge—100 barillets de 50 livres chacun,
Chandelles de suif—250 caisses 6 et 8 à la livre,
Papier de paille—1000 rames en débarquement,
Cotton—35 balles "Newark"
Beurre de Goshen—50 firequins, supérieur.

A vendre en lots, au gré des acheteurs à des conditions libérales.   14 mars—1m

Pharmacie à vendre.

Une pharmacie située dans le troisième district est à vendre à un prix avantageux. S'adresser à F. FREDERICKSON, 244 rue Tchoupitoulas.

14mars

Spécialité pour BONBONS VERMIFUGES. Ant. SCHWAB, Pharmacien, 40, rue Canal.

Articles de chimie, photographie, etc. Drogues pour laboratoires. Herboristerie et médicaments purs. Eaux minérales naturelles.

REÇU d'Europe et de New York par le navire [illegible]: Elixir anti-glaireux de Guillié et de Dupont, [illegible], Sirop de goudron, simple et composé, [illegible], Tartrate de fer et de potasse, etc., etc. Sumac; bois jaune, rouge, d'Inde, de Nicaragua, [illegible], cire blanche, [illegible].

A vendre à la pharmacie de   ANT. SCHWAB,

14 mars   40, rue Canal

AVIS—Le soussigné est prêt à payer 50 pour cent (premier dividende) aux créanciers de feu H. Vail.   H. MEUGENS,

14mars—3f   31 rue Commune

GENIEVRE—10 pipes de genièvre blanc, de la célèbre marque "Shiedam Arius" importées directement et ayant droit au drawback, à vendre par H. MEUGENS,

14mars—6   31 rue Commune

Consulat de Belgique.

HENRI COUNE, de [illegible], Province de Limbourg (Belgique) est prié de passer à ce bureau pour affaire qui l'intéresse.   H. MEUGENS,

14 mars—10   Consul de Belgique

AVIS.

La société commerciale entre Paul Choppin et Pierre Chazal, sous la raison de Paul Choppin & Co., a été dissoute de leur commun accord, le 10 mars 1856. Paul Choppin seul continuera en son nom et pour son compte et se charge des dettes contractées par la société dissoute.

(Signé) PAUL CHOPPIN.
(Signé) PIERRE CHAZAL.

14 mars—3

UN bon teneur de livres parlant et écrivant l'anglais et le français peut trouver une place permanente en s'adressant à P. No 4, Post office. Il est inutile de faire application si l'on ne peut fournir les meilleures recommandations tant sous le rapport de la capacité que de la moralité.   14mars—4

TOILES!

10 CAISSES toile à drap 10, 11, 12 et 13/4,
5 do [illegible],
2 do nappes damassées, 10 et 24/4.
1 do service damassé,
5 do essuie mains et serviettes,
25 do toile d'Irlande, des meilleures manufactures.

Nous offrons ces articles au plus bas prix.

P & E REILLY,

16mars—6   encoignure Canal et Royale

Ben Kittredge & Co.,

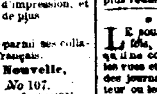

Importateurs de fusils et appareils de chasse, de tous genres. Marchands, en gros et en détail, de CARABINES AMERICAINES, PISTOLETS et armes à feu de tous genres.

No 55, rue St Charles (près l'Hotel St Charles,) N. O., et No 134, Main street, Ohio.   13ms—1an

ABONNEMENT

A la Revue des Deux-Mondes,

PAR STEAMER—$15 PAR AN.

CETTE revue paraît les 1er et 15 de chaque mois par livraison de 10 à 12 feuilles d'impression, et forme tous les trois mois un volume de plus de 1600 pages.

On sait que cette revue ne compte parmi ses collaborateurs que l'élite des littérateurs français.

ON SOUSCRIT à la Librairie Nouvelle, Rue de Chartres, No 107.

12mars   J. TACON.

ON demande une excellente couturière pour prendre charge d'un département de confections. Il est inutile de se présenter sans être parfaitement au fait.   D. P. SCANLAN & Co.

13mars—3f   No 12 & 14 rue de Chartres.

$ 10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne lundi soir, 10 courant, la négresse ANNA avec son enfant, griffe, âgé de huit mois. Elle est d'une taille ordinaire, et porte une cicatrice sur une joue.

On payera cette somme à quiconque l'arrêtera, et désignera l'endroit où elle a été reçue.   MACOU FRERES,

12mars   177 rue Poydras coc. Baronne.

Avis aux Draymen.

NOUS ne payerons aucun voyage sans que nous ne donnions un ordre par écrit au drayman.   J & J TARDOS,

13fev   31, Vieille-Levée

Librairie Nouvelle, Rue de Chartres, No 107.

EN VENTE à 25, 30 et 50 cents le volume: Un choix des meilleurs ouvrages de la *Bibliothèque des chemins de fer*, [illegible]

2me   J. TACON, 107, rue de Chartres.

EN VENTE à la Librairie Nouvelle, 107, rue de Chartres.

200 volumes des Petites Causes Célèbres, Archives des Tribunaux, français et étrangers, Le Compagnonnage, Chansons et poésies démocratiques, par Altaroche, La Réforme et la Révolution, Œuvres de Ch. de Bernard, Eug. Souvestre, &c. &c.

[illegible] A bon marché.

USTENSILES DE CUISINE de tous genres; ARGENTERIE DE TABLE [illegible]; COUVERTS en composition [illegible]; COUTELLERIE de table et de cuisine [illegible].

11 nov [illegible]

Magasin à bon marché. NOUVEAUX ARTICLES DE FANTAISIE. Pour la dernière saison, AU PRIX COURANT, Encoignure Hôpital et Chartres (Condé) Mme FABIO.

Mme FABIO a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et aux Dames en général, qu'elle a reçu de France et de New-York un assortiment complet et varié de marchandises de fantaisie et de saison, comprenant: Chapeaux de paille unie et à jour, pour dames et demoiselles, capotes d'enfants. Chapeaux de crêpe, couronnes de mariage et de bal. Garnitures de fantaisie. Broderies. Mantelets de soie et dentelle, voiles de dentelle frangée. Voiles de mariée. Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabio espère que son beau choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues AU PRIX COURANT, lui assureront le bienveillant patronage du public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

Rappelez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres.   7 mars—3 m

Demande d'ouvrières.

DEUX bonnes ouvrières modistes trouveront à s'employer chez Mme FABIO, au coin des rues Condé et Hôpital.   11 mars—

EN débarquement du navire Attica du Havre et à vendre par les soussignés: 1000 dames-jeannes de 1 gallon; 1000 do de 2 do; 500 do de 3 do; 50 caisses de 12 fromages [illegible]; 4 tonneaux fromage de Gruyère suisse.

LANATA FRERES,

13mars   9 et 10, rue Jefferson

EN débarquement du brick Anonime de Palerme et à vendre par les soussignés: 1200 caisses limons; 470 do oranges, O; 450 do oranges, O O.

LANATA FRERES,

13mars   9 et 10, rue Jefferson

CHANDELLES, huile, whiskey, eau-de-vie &c. &c. 3000 caisses bougies de l'Etoile de Procter & Gamble, 700 de amidon perlé de France, 50 barils huile de graine, No 1, 100 do whiskey, Boyle Rose, 100 1/2 do do, 100 1/2 do do Monongahela (cercles de fer), 75 do do do do, 100 1/4 et 1/8 pipes eau-de-vie du pays.

A vendre par   JOSEPH LANDIS & Co,

13 mars   No 35, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—En débarquement des steamers [illegible] et J J Rowe, venant de Cincinnati, 175 barils whiskey, Magnolia et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,

13mars   13 et 15 rue St-Louis

A VENDRE en magasin—50 barriques vin rouge, 20 barils vin Malaga doux.   X. LAMBERT,

13mars   62, rue des Magasins

VINS EN BARRIQUES—40 barriques vin rouge bon ordinaire, des meilleures marques. 15 barriques vin rouge pour familles. 10 do vin de [illegible]. 16 do vin vieux de Catalogne. 20 barils vin blanc Ht Sauterne. 15 barils vinaigre blanc double clarifié.

En magasin et à vendre par   HENRY VALETON,

13ms   90, St-Louis

VINS EN CAISSES—1000 caisses vin rouge St-Julien Médoc. 50 caisses vin rouge Château Giscours 1846. 25 do do Pape Clement do. 100 do do St-Julien Médoc 1er cru. 25 do vin blanc demi-bouteille. 60 do vin blanc Haut Sauterne.

En magasin et à vendre par   HENRY VALETON,

13ms   90, St-Louis

FRUITS AU JUS—20 caisses de 12 bouteilles fruits au jus assortis. 10 caisses de 12 bouteilles fraises au jus assortis. 10 caisses de 24/2 do fruits au jus de Paris.

En magasin et à vendre par   HENRY VALETON,

13ms   90, St-Louis

Rabais! Rabais! Rabais!

LIQUIDATION POSITIVE A 25 POUR 100 AU-DESSOUS DES PRIX COUTANTS, Encoignure Conti et Bourbon.

LE soussigné devant se retirer des affaires à la fin de ce mois, offre à vendre son grand assortiment de marchandises sèches à 25 pour 100 au-dessous du prix coûtant. Les personnes qui ont besoin de belles et bonnes marchandises (et bon marché) pour peu d'argent, feront bien de profiter de cette rare occasion.

Le soussigné prie en même temps les personnes qui doivent au magasin de bien vouloir venir régler leurs comptes, et celles à qui il doit de présenter leurs réclamations avant le 1er du présent mois.

Nouvelle Orleans, 5 mars 1856.

4 mars   E. GUYOT.

EMBAUMEMENT DES CORPS.

P. CASANAVE, entrepreneur, No. 37, rue Marais, entre Dumaine et Ursuline, ayant acheté, du Dr. Holmes, de la ville de New-York, le droit de BAUMER LES CORPS, exécutera promptement tous les ordres, le jour et la nuit. Le procédé est simple et n'entraîne aucun inconvénient. Les corps qu'il embaume sont garantis à l'abri de la décomposition et peuvent être transportés dans n'importe quelle partie du monde sans aucun danger. [illegible]

N. B. [illegible] seront embaumés gratis.

M. J. CAZEAUX, Successeur de E. ROUMIEUX, 46 Vieille-Levée entre Conti et Bienville.

OFFRE à vendre les articles suivants: 100 caisses liqueurs extra supérieure No 10, 100 do do do No 10, [illegible], 50 do curaçao No 6, 50 do do do No 4, 50 do marasquino No 8, 20 do do do No 6, 20 caisses vin vert, 60 caisses peppermint, 100 do [illegible] bitter, 20 do Hooker's bitters, [illegible], 10 paniers guignolet; 200 paniers anisette superfine, 100 caisses anisette extra superfine; [illegible], 20 barils anisette; 20 barils cherry bounce. Vins en caisses et barriques. Un assortiment complet de sirop, &c.   6mars

MEUBLES, MEUBLES. Entrepôt du Sud, CHAS. A. STEWART, 171 et 173, rue Canal.

8 mars—1an

A. Sturzenegger & Eternod, No 47 rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane,

OFFRENT en vente les marchandises suivantes au plus bas prix, et aux conditions les plus libérales: Mousseline imprimée, unie, et en couleur, do brodé à bouquet, ramages et à pois, do de 24 yards pour moustiquaires, Tarlatane en blanc et en couleurs, Coton écru uni et fantaisie, Ginghams et mouchoirs madras, Rideaux sur tulle, guipure et mousseline, Cravates en jaconas et en soie, Gros de Rhin [illegible], Galons et rubans velours, BRODERIES comme [illegible], manches, cols, mouchoirs de batiste, etc. Fil à coudre [illegible], Bas, dentelles, chemises de peau, etc.

AUSSI: continuant toujours à avoir un grand choix en toutes dentelles provenant d'une des meilleures manufactures.

La susdite maison attend par le prochain arrivage du Havre le complément de son assortiment en articles de printemps.   5mars

MODES NOUVELLES. 72 rue de Chartres, au premier.

REÇU par les derniers arrivages un superbe assortiment d'articles de mode et de fantaisie françaises, tels que: CHAPEAUX pour dames; RUBANS nouveautés riches; FLEURS en tous genres; COIFFURES pour modes; TOILETTES extra riches; CREPES de toutes qualités; GANTS et MITAINES assortis; DENTELLES, valenciennes, fil, soie et crin; BRODERIES françaises et anglaises; OMBRELLES et PARAPLUIES français; FOURNITURES DE MODES, &c.

A vendre à des prix modérés et à des conditions libérales par   J. DERBES Jr. & Co,

10 mars   72 rue Chartres, au 1er

Avis à MM. les tailleurs et au public en général.

P. BESSEC, 47....RUE DE CHARTRES....47

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, son assortiment de marchandises de printemps et d'été, telles que: Mérinos français extra fin, do do fin; do do façonnés; Barpour. Coutils blancs, unis et façonnés; do couleurs, dessins nouveautés; [illegible], blancs, gris et couleur; Piqués blancs et jaune, unis; do do do couleurs, dessins des plus nouveaux; Satin laine noir zephir, fin et extra fin; Draps noirs légers, et de différentes couleurs; Assortiment complet de fournitures pour tailleurs.

Toutes ces marchandises sont vendues aux prix les plus réduits.   10 mars

$ 50 RÉCOMPENSE.

LE soussigné a été injustement attaqué plusieurs fois, depuis quelque temps, par des misérables qu'il ne connaît pas, dans des placards affichés dans les rues et des communiqués anonymes publiés dans des journaux de cette ville. Désirant découvrir l'auteur ou les auteurs afin de les traîner devant les tribunaux, il donnera une récompense de cinquante piastres à quiconque les découvrira ou fournira des renseignements qui les feront connaître.

ANTONIO VIEIRA,

6 mars—2f   Encoignure Bourbon et Ste Anne

X. LAMBERT, IMPORTATEUR ET MARCHAND D'eaux-de-vie françaises, De Vins, de Liqueurs étrangères et du pays, &c. No 62, rue des Magasins, NOUVELLE-ORLEANS.

CHIEN TROUVÉ.

IL a été trouvé, il y a quelques jours, un chien à lapins, noir, taché de feu, les oreilles longues et légèrement fendues. Le propriétaire pourra le réclamer, en payant les frais. S'adresser au café encoignure des rues Magasins et St André, en face le marché.

12 mars—2f

A VENDRE

SALON A BARBE.—On offre à vendre un salon à barbe, ayant une bonne clientèle. La vente comprendra le mobilier, l'installation et le bail du local. L'établissement est situé au No 173 rue de Chartres. S'adresser au barbier à l'encoignure des rues Chartres et du Maine.   12 mars

PEAUX DE CHEVRES—8 balles peaux de chèvres en débarquement de la goëlette Red Fox, venant de Tampico, à vendre par   BERNARD TURPIN, No 47, rue des Magasins

JALAP—50 balles jalap supérieur, à vendre à bon marché, par   BERNARD TURPIN,

12ms   No 47, rue des Magasins

BIERE BLANCHE ET PORTER—180 futailles Ale et Porter, de la marque d'[illegible] de Londres, à vendre par   BERNARD TURPIN,

12ms   No 47, rue des Magasins

AMANDES SANS COQUES—50 barils amandes douces sans coques; 150 caisses do do do; 150 sacs amandes douces en coques, à vendre par BERNARD TURPIN,

12ms   No 47, rue des Magasins

CHANDELLES—1000 caisses bougies de l'Etoile, de Procter & Gamble, poids plein, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,

8ms   No 35, rue Tchoupitoulas

ALCOOL—40 barils, [illegible], à vendre par   JOSEPH LANDIS & Co,

8mars   35, rue Tchoupitoulas

EAU DE VIE—50 1/4 pipes eau de vie du pays, à vendre par   JOSEPH LANDIS & Co, 35, rue Tchoupitoulas

[illegible] Mme P. LAFARGUE, [illegible] Spécialité de Dentelles.

Dr DE LACY.

PREVIENT les personnes qui désirent profiter de son court séjour à la Nouvelle-Orléans, qu'il reçoit aux heures de 9 à 11 A. M. [illegible] rue [illegible], 39.

Un appendice renfermant des extraits des journaux de Paris, etc., sur la méthode spéciale du Dr de Lacy, et sur son succès dans le traitement des maladies nerveuses et chroniques, se trouve chez M. [illegible], libraire, 33, rue du Camp, et à la Librairie Nouvelle, rue de Chartres, No 105.

18 fév—1m

$1000 de récompense.

AYANT acquis la certitude, après des recherches minutieuses, que le feu qui a éclaté, le 3 février 1856, dans le magasin de MM. Lloyd & Co, No 34, rue de Chartres, est l'œuvre d'un incendiaire, [illegible] offre une récompense de MILLE PIASTRES à quiconque fournira des renseignements qui feront arrêter et condamner le ou les coupables. Payée la dite récompense de MILLE PIASTRES.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1856.

JOHN [illegible],

19fev—   Agent des Compagnies d'Assurances.

NOUVELLE DOUANE.

Nlle-Orléans, 5 mars 1856.

DES propositions seront reçues jusqu'au 22 du courant, à midi, pour la livraison, sur le wharf de [illegible], de 2,000,000 à 5,000,000 de briques du Lac de première qualité, telles que celles dont on se sert à la nouvelle Douane, à la Nouvelle-Orléans. Les briques devront être livrées comme suit: 50,000 vers le 1er mai prochain, et 100,000 par mois chaque mois suivant.

G. T. BEAUREGARD,

5 mars—10f   Major des Ingénieurs.

A VENDRE, LE MAGASIN DE MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIES, Encoignure des rues de Chartres et Jefferson.

Ce magasin, assorti en marchandises du dernier goût, est un des mieux situés de la ville et a, depuis nombre d'années, une belle clientèle.

Le propriétaire le vendra à des conditions libérales, à cause de son prochain départ pour l'Europe.

11 mars—1m   Ve LOUIS BONNET

CAFÉ DE LA HAVANE—300 sacs café vert, première qualité, de la Havane, en débarquement du brick Mary Elizabeth, en magasin et à vendre par   ANTONIO COSTA,

11ms—1m   No 16, rue de la Douane.

Produits d'Espagne.

CENT barriques vin rouge marque Villanueba, 25 do St Vicente, très vieux, 300 jarres huile d'olive, 10 caisses [illegible], 20 livres safran, 25 balles bouchons réguliers de 15,000 chacun, 10 do à dame-jeannes, de 5000 chaque, 200 rames papier à cigarette, 40 barillets thon en saumure.

En magasin et à vendre par   PABLO GELPI,

10 mars   Vieille Levée No 129

30 CAISSES de 100 1/2 boîtes sardines A Gillet & Co. 10 do 200 1/4 do do; 15 do 20 1/2 petits pois do; 15 do 12 1/2 do do; 4 do 20 1/2 haricots verts do; 2 do 12 1/2 do do.

En débarquement du navire Boynton du Havre, et à vendre par   V & E MAIGNAN,

11mars   20, rue St-Louis

MARCHANDISES en magasin —50 quarts vin de Madère; 50 do do Sherry; 40 do do Rancio supérieur; 40 demi pipes do rouge de Catalogne; 25 do do claret do; 400 caisses vin de Bordeaux, St-Julien; 40 do vin supérieur de Château [illegible]; 150 paniers huile d'olives, bout. 24 onces; 75 do do do demi-bouteilles.

A vendre par   F. CUBACHS FRERE & Co,

11ms   Encoignure Royale et St-Philippe

HOUBLON—25 balles Houblon de la dernière récolte.

A vendre par   F. CUBACHS FRERE & Co,

11ms   Encoignure Royale et St-Philippe

AVIS.

La société existant autrefois sous la raison de KERR & POINCY, a été dissoute le 1e du mois dernier, par la mort de M. Robert Kerr.

Le soussigné se charge du règlement des affaires de l'ancienne société et ne se servira du nom que pour la liquidation. Il continuera le même genre d'affaires pour son propre compte, sous la raison de A. Poincy & Co.   A. POINCY

Nlle-Orléans, 4 mars 1856.   5 mars—1m

EN magasin, à vendre par le soussigné: 50 barriques vin de famille, St Julien et Montferrand, 20 demi barils vin blanc Haut Sauterne, 1500 caisses vin rouge des marques de qualités, [illegible], 50 caisses eau de fleurs d'oranger, 10 do vermouth Noilly & Prat, 100 do cerises à l'eau de vie, 200 do fruits au jus, 50 do salaisons de Marseille, câpres, olives, cornichons, 100 caisses liqueurs assorties en qualités, 200 paniers anisette, 300 demi quarts de toutes sardines de Nantes, 150 paniers champagne Piper Heidsieck grandes et 1/2 bouteilles.

TH. [illegible].

7 mars   13, Tchoupitoulas

MAGASIN DE TAPIS. No 19 rue de Chartres.

Les soussignés reçoivent journellement un grand assortiment de tapis, comprenant entre autres les velours, Wilton, tapisserie, Bruxelles, 3 plis, Ingraine; ainsi qu'un grand choix de stores; tapis à marches, en droguet et en fil; tapis de table et de pianos; étoffes en crin, nattes de coco, toile cirée pour planchers, de différentes largeurs, [illegible] &c. &c.

Le tout au plus bas prix du marché.

A. BROUSSEAU & Co,

3 mars   19 rue de Chartres.

Changement de domicile.

F. RAMEL, horticulteur,

A l'honneur d'annoncer aux dames et aux amateurs de plantes qu'il a transféré son magasin de plantes, de la rue du Camp à la rue de Chartres, No [illegible] où il vient de recevoir par les derniers vapeurs d'Europe et de New York, ses magnifiques camélias en fleurs et en boutons; [illegible] et tout garanti en bonne condition.

M Ramel étant établi à New Ark, New Jersey, depuis 11 ans, espère que MM les amateurs voudront bien continuer de l'honorer, comme par le passé, de leur confiance; [illegible]

Les emballages pour l'intérieur et l'extérieur seront exécutés avec soin, et les commissions rendues à bord des bateaux à la charge du vendeur. Son magasin sera ouvert aux acheteurs LUNDI, 10 mars. 93, rue de Chartres

F. MIMAILHO & Co., IMPORTATEURS De marchandises françaises, anglaises et allemandes, 99, RUE DE CHARTRES, Entre Bienville et Conti.

REÇU par les derniers arrivages un magnifique assortiment de marchandises nouvelles pour le printemps. BONNETERIE blanche et de fantaisie. CHEMISES blanches et en couleur. Bretelles, Cravates. MERCERIE, Broderies, Rubans, Garnitures. GANTS et Mitaines en fil et soie. EVENTAILS en papier et en toile. Parfumeries, Peignes, Brosses, Parfumeries. Articles de fantaisie, &c. &c.

M.M. les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats ailleurs.

28 fev—2m   F. MIMAILHO & Co.

GSCHWINDT, Peintre de portraits, rue de Chartres, No 50, au premier. S'adresser chez M. DUHAMEL, opticien.

19 fev—1m

AVIS.

J. MAGNE a transporté son bureau d'avocat au No 105 RUE DE CHARTRES, au premier, au-dessus de la librairie nouvelle.   11—1m

Ficelle.

DE toutes les grosseurs pour tapissiers, etc. Ficelle fine, blanche et couleur, pour pharmaciens et autres, à vendre par LEON PIERRE & Co,

26 fev   51 rue de Chartres

Lac! Lac! Lac!

L. BOUDRO.   G. G. OUVIERE,

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis qu'il a associé à ses affaires M. OUVIERE, avantageusement connu depuis longues années. La popularité, l'usage et l'habileté de M. Ouvière étant des garanties d'une bonne administration, L. Boudro éprouve le plaisir d'annoncer également qu'à la faveur de cette heureuse combinaison, il rentrera dans son ancienne spécialité, et que désormais il sera lui-même son chef de cuisine, afin de justifier, par la reconnaissance, le patronage bienveillant dont son établissement n'a cessé d'être honoré jusqu'à ce jour.

La cave sera richement fournie de vins fins importés expressément pour sa maison.

Ouverture fixée au 9 mars prochain.

Avis aux gourmets.

23fev—30   L. BOUDRO.

A vendre.

LA tannerie bien connue sous le nom de CHENES ROUGES, située dans le voisinage du Bayou Chicot, à environ 30 milles Nord des Opelousas. Pour plus d'informations, s'adresser à Mme William [illegible] & Co, rue des Magasins, Nouvelle Orléans, ou à M. Thomas C. Anderson, Washington, paroisse St Landry, à John F. Murdock sur l'habitation de Mme E. Murdock, [illegible], paroisse des Avoyelles, ou sur les lieux.   21 fev—1m

Dr L. DUPERRON, dentiste, Rue Royale, No 66,

Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'en outre de toutes les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques, il fait les pièces dites à succion, c'est-à-dire sans crochets ni ressorts, avec toutes les améliorations connues, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patiens.   22 nov

Marchandises de printemps et broderies, au magasin à bon marché de HARBY, 185........RUE DU CAMP........185

LE soussigné vient d'ouvrir un grand et bel assortiment de marchandises sèches de printemps et broderies du dernier genre. Sa clientèle et les dames en général sont invitées à venir les examiner.

Robes barège à dessins, à volants. Robes barège uni à volants. Robes jaconas et organdi à volants. Linons fil, petit modèle, pour enfants. Robes batiste fil à dessins. Barèges à raies, à dessins et unis. Jaconats français à raies et à dessins. Soieries de printemps, dernier genre. Brillantines blanches et couleur. Parures de valenciennes riche. Parures mousseline suisse brodée et guipure. Collerettes de valenciennes et guipure. Parures de mousseline suisse riche pour enfants. Bandes de jaconas et mousseline suisse. Robes brodées pour enfants. Jupons brodés, mouchoirs, etc.

HORACE HARBY,

25 fev—   185 rue du Camp

Nègres à vendre.

Un grand nombre de Nègres de choix de la Virginie et du Maryland sont arrivés aujourd'hui; il y a parmi eux des domestiques et des nègres de champ. Le soussigné aura toujours des nègres de ces Etats durant la saison.

WALTER L. CAMPBELL.

Encoignure Esplanade et Moreau

CAFÉ de la Havane—1200 sacs café vert de la Havane, première qualité, en débarquement du brick Wm Clark, venant de la Havane. A vendre par   E CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—350 caisses sucre blanc, jaune et brut, en débarquement du brick Wm Clark, venant de la Havane, à vendre par   E CAHUZAC & Co, Vieille Levée

FROST & CO., [illegible]

[illegible]

COLLÈGE DE ST-VINCENT, du Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLÈGE auquel la législature de l'Etat du Missouri accorda, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi. Il est situé au cap Girardeau, dans le Missouri, à quarante cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, et domine les riches vallées du fleuve. Quarante acres [illegible] appartiennent au collège, qui possède, en outre, à quelques milles de la ville, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

Conditions.

Pension, soins et raccommodage, par an.....$180
Blanchissage.....12
Médecin et médecines.....4

Les élèves qui resteront au collège pendant les vacances auront à payer une somme additionnelle de $35.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat. Agent du collège, rue St Charles No 14

Le rév. J. D. O'Keefe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché, de 9 heures du matin à midi et de midi à deux heures.

12 mars—2 mois.

No. 26, rue de Chartres, encoignure Douane.

Ouverture de Modes et Nouveautés. OLYMPE & Co,

ONT l'honneur de prévenir les Dames qu'ils viennent de recevoir de Paris un bel et riche assortiment de marchandises de modes et nouveautés, de printemps consistant en chapeaux de crêpe et dentelle, chapeaux paille d'Italie et paille de riz, [illegible], fleurs artificielles, &c. &c., et qu'ils en feront l'ouverture samedi prochain, 15 de mars courant.

Toutes les marchandises ayant été achetées par Mme Olympe elle-même avec le plus grand soin, dans les meilleures maisons de Paris, nous osons espérer que les Dames voudront bien nous continuer leur bienveillant patronage.   OLYMPE & Co,

12mars   26, rue de Chartres

J. CASSERGUE, Marchand Tailleur, 77, Rue St Charles,

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il vient de recevoir d'Europe, par la voie de New-York, son assortiment de marchandises pour le printemps et l'été, se composant comme suit: Mérinos noir belle qualité pour redingotes, habits et pantalons. Drap noir léger pour habits et redingotes. Drap bleu anglais, bronz doré, vert russe, &c &c. Tweed de différentes couleurs pour habillements complets de bureau ou de ville. Coutil blanc anglais, satinet pour pantalons. Une grande variété de coutils couleurs, des dessins les plus nouveaux. Piqué blanc anglais pour gilets de dessous. Piqué de couleur des dessins les plus riches, &c. Nankin pour Canton pour pantalons.

M. Cassergue ose espérer que par sa ponctualité et le fini de son travail, il continuera de conserver la confiance de sa clientèle. Ses prix sont très modérés. Chemises toile belle qualité et à la dernière mode.

3mars   J. CASSERGUE, 77, rue St Charles

Salon Héliographique, Portraits exécutés en quelques secondes par l'action de la lumière. GIROUX & HIRSCH. 142, rue Canal entre Bourbon et Dauphine.

MM. GIROUX & HIRSCH, artistes héliographes, informent le public que leurs salons et ateliers d'héliographie sont maintenant ouverts au No 142, rue du Canal, où ils recevront avec plaisir les visiteurs.

Ils profitent de cette occasion pour appeler l'attention des amateurs d'objets d'art sur le perfectionnement qu'ils ont apporté à la Nouvelle-Orléans aux portraits obtenus à l'aide de l'héliographie et présentent comme point de comparaison avec ce qui a été produit jusqu'à ce jour, les épreuves qui sont exposées dans leur galerie.

MM. Giroux & Hirsch annoncent en outre, que voulant populariser l'art qu'ils professent, ils ont fixé le prix de leurs portraits tout en noir, en sépia ou coloriés, à des prix très réduits.   2mars—6m

PHOTOGRAPHIE. Salon de Jacobs, 93 rue du Camp, DAGUERREOTYPES, AMBROTYPES, &c.

E. JACOBS invite respectueusement les admirateurs de la Photographie à venir visiter son établissement. Il s'est continuellement appliqué depuis la fin de l'été, à se perfectionner dans son art, et dans ce but, il n'a reculé ni devant le travail ni devant les dépenses. [illegible] Ses prix sont modérés.

M. Jacobs donne des leçons à des conditions avantageuses.   17 oct—6m

AVIS.

LE Dr ALFRED MERCIER peut être consulté tous les jours, excepté le dimanche, à l'hôpital de la rue du Cirque, de 10 heures du matin à 11 heures et demie, et chez M. Soule, rue des Remparts, de midi à une heure.   25 fev—

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY, No 134, Chartres, entre St Louis et Toulouse.

EDMOND DE FORESTIERES & Co, désirent faire savoir au public et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main un grand assortiment d'habillements pour hommes tout faits, confectionnés dans leur propre manufacture ("Southern Clothing Manufactory") [illegible] complet assortiment de Linge fait, à vendre au plus bas prix du marché, [illegible]

PIANO RÉGULATEUR.

CET instrument tout en fer, patenté et confectionné spécialement pour ce climat par M. [illegible], facteur de pianos, patenté rue Royale, No 234, est maintenant exposé chez Hy. Parsons, rue du Camp 12, où les amateurs et les artistes sont invités à aller le voir. [illegible]

Le prix de cet instrument est estimé à $800. [illegible]   22 fev—6m

Réouverture de la Confiserie coin Canal et Carondelet.

J. F LEFEVRE successeur de J. Vincent a l'honneur d'informer le public qu'il fera aujourd'hui la réouverture de l'établissement situé coin Canal et Carondelet [illegible]

M Lefevre continuera également à donner ses soins, comme par le passé, à son établissement coin des rues Royale et St Pierre. [illegible]

200 douzaines caleçons toile pour hommes reçus par le Black Warrior, à vendre par   LAGAY & LECANU,

26fev   50 rue de Chartres

500 douzaines chemises françaises pour hommes, reçues par le Black Warrior. A vendre par   LAGAY & LECANU,

25fev   50 rue de Chartres

10 malles vêtements d'été [illegible] pour hommes, reçues par le Black Warrior, à vendre par   LAGAY & LECANU,

26fev   50 rue de Chartres

EN VENTE CHEZ LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville:

100 douzaines gants de peau, bonne qualité, [illegible] Jouvin, à 60 cents la paire.

25 fev

Lampes modérateur!

80 LAMPES modérateur, porcelaine et bronze—Lampes bronze depuis $4 complètes. En vente chez   LION & PINSARD,

25 fev   66 et 68, rue Royale

Bonneterie! Bonneterie!

REÇU par le Mortimer Livingston, du Havre, et par le [illegible] de New York, un grand assortiment de bonneterie française et anglaise. En vente chez   LION & PINSARD,

25 fev   66 et 68, rue Royale

66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville. Chez LION & PINSARD,

600 PAIRES de gants, véritables Jouvin & Cie, à une piastre la paire.   25 fev

PARFUMERIE FRANÇAISE.—Reçu par le navire Mortimer Livingston, du Havre—Un grand assortiment de parfumerie fraîche, sortant des meilleures maisons de Paris, telles que: Lubin, Guerlain, Violet, Société Hygiénique, Piver et Pinaud. En vente chez   LION & PINSARD,

25 fev   66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville

LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville.

VIENNENT de recevoir du Mortimer Livingston, du Havre—100 caisses jus de groseilles, fraises et framboises de Badin, de Paris.   25 fev

Cognac et Vins.

QUINZE huitièmes pipes supérieur cognac Jean Louis, 1795; 1/8 pipes 20 1/4 do do 1811; 10 1/2 20 1/4 do do Maglory 1834; 14 1/2 do do Alex. de Montezum 1806; 20 1/4 30 1/4 do do Pereyra; 16 1/2 48 1/4 de John Durand & Co La Rochelle; 460 barils vin doux et sec Malaga; 80 caisses vin Haut Talence 1840; 175 do vin Château Léoville 1847; 10 do do do Margaux 1846; 10 do do do Lafitte 1848; 20 do vin blanc Haut Sauterne Château Yquem; 350 paniers Champagne Bouché fils & Druet; 20 do do Sillery supérieur.

Les marques ci-dessus et qualités garanties, sous les clés de la douane.

A vendre par   J & J TARDOS,

15fev   31, Vieille-Levée

A. HERNANDEZ, MAGASIN DE CIGARES, NE PLUS ULTRA, No 50, rue St-Charles, encoignure Gravier, NOUVELLE-ORLEANS.

En gros et en détail. Importation directe de cigares de la Havane

TOUJOURS en main un grand assortiment choisi des marques les plus estimées de cigares de la Havane, cigarettes, tabac à priser de Virginie, tabac à priser de Perrique, tabac à fumer, turc, espagnol et Maryland, pipes, etc. à vendre en quantité à la convenance des acheteurs. Les marques suivantes: Figaro, Partagas, Cabarga, Upman, Intimidad, Sol, Washington, Cervantes, Ingenuidad, [illegible], Flor de la Habana, [illegible], Monte Christo, Nueva Empresa, Designio, de tous les genres et de toutes grandeurs.   31 déc—3 mois

GENIEVRE—15 pipes genièvre de la marque du Cheval Noir, reçues tout dernièrement par le navire Adler, venant de Rotterdam. A vendre par H. MEUGENS,

18 janv   31, rue de la Commune

EN magasin et à vendre par les soussignés: 15 demi pipes eau de vie Cognac, diverses marques. 35 quarts do do do Edmond Joslin. 20 do do do [illegible] & Co. 8 do do do do.   X LAMBERT,

22fev   No 62, rue des Magasins.

SARDINES A L'HUILE—20,000 1/4 sardines en boîtes. 7,000 1/2 do do. 300 1/4 do do. En magasin, à vendre par   O VALETON & Co,

21fv   28 Tchoupitoulas

VIN DE MALAGA extra—50 petits barillets de 4 gallons chaque, vin doux de la Montagne, importé expressément pour l'usage des familles, et à vendre par   O VALETON & Co, 28 Tchoupitoulas

21fv

VIN DE CHAMPAGNE—300 paniers Cordon bleu; 200 paniers véritable Heidsieck & Co, A vendre par   O'VALETON & Co,

21fv   28 Tchoupitoulas

VERMICELLI ET MACARONI—400 boîtes vermicelli et macaroni, 100 demi boîtes vermicelli. A vendre par

21fv   O VALETON & Co, 28 Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—457,000 Regalias, Media Regalias, Londres, Canadores, Prensados, [illegible], Operas, Regalia Britannica, etc., etc., des marques suivantes: Perfeccion, Washington, Sol, Sultana, Cervantes, [illegible], Granadina, Partagas, Intimidad, [illegible], Oregon et un grand choix de cigares de toutes grandeurs, en débarquement du steamer [illegible], venant de la Havane et à vendre par BORNIO & FRERES,

13mars   No 34, rue Gravier.

AVIS.

HENRI WEHRMANN—Graveur et imprimeur de musique,

A TRANSPORTÉ son domicile rue Toulouse 74, entre Royale et Bourbon et prévient MM. les artistes compositeurs qu'il se charge de tous genres de musique tels que valses, polkas, romances, &c. à des prix modérés.   29 fev—

[illegible] & NORMAN, 24 et 26, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, Importateurs de vins, eaux de vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail.   28 nov

VENTE PAR L'ADMINISTRATEUR.

L'hôtel bien connu sous le nom de HOTEL DES CHENES VERTS situé à Biloxi, Miss., [illegible] par Mme E. PRADAT, sera vendu LUNDI 7 AVRIL prochain, sur les lieux, à Biloxi, au plus haut enchérisseur ou enchérisseurs à douze mois de crédit à partir du jour de la vente. L'établissement est pourvu [illegible] de recevoir de trois à quatre cents pensionnaires. La façade sur le Golfe est de trois arpents et demi, et la profondeur de trente cinq arpents [illegible] magnifique wharf où s'arrête le steamer en allant à la Nlle-Orléans et en revenant.

Les héritiers annoncent au public qu'ils n'ont pas la moindre intention d'acheter cet hôtel. Ils invitent les acheteurs à se présenter librement avec l'assurance que la vente sera faite de bonne foi.

T. E. PRADAT, administrateur.

19 fev—sd7 avril

Aux Frères Provençaux HOTEL RESTAURANT, 43, Walker st. New-York. TENUE PAR J. BUISSON.

CETTE maison située au centre des affaires, entièrement réparée et meublée à neuf, se recommande par la propreté et l'élégance de ses appartemens, et par un service qui ne laisse rien à désirer.

La délicatesse et la variété de ses mets ne permettront jamais aux amateurs de la bonne chère de regretter d'être venus dans cet établissement [illegible]

On déjeune de 9 à 11 heures du matin. Dîner à toute heure. La table d'hôte est servie à 5 heures précises.   9fev—

A LOUER—Moitié d'une maison à louer composée de quatre chambres [illegible], cabinet et galerie, la maison est située [illegible] rue Marais et Villere, côté Nord-Est. S'adresser rue St Pierre, No 131, encoignure Dauphine.   J. J. THIAC

CHARLES LEVY, Chirurgien Pédicure, Rue Royale, No 196.

EXTIRPE les cors, oignons, durillons et ongles rentrés dans les chairs, sans la moindre douleur. Dans l'espace de dix minutes on peut mettre la chaussure sans éprouver le moindre mal.

Les prix sont de $1 par cors ou une piastre par abonnement. L'abonnement comprend une visite mensuelle des pieds, au domicile du pédicure, de 7 heures à 5 heures après midi. La visite pour dames aura lieu chez elles. J'ai entendu dire qu'il y avait quelques pédicures en ville qui prétendent guérir les cors. Voilà dix ans que je suis à la Nouvelle-Orléans et je n'ai jamais vu personne qui peut être guéri radicalement excepté les personnes qui avaient un pied ou autrement dit sans chaussures. Aujourd'hui tout le monde est content de mes opérations. Je pense que tous mes amis et le public continueront de me donner la confiance que je mérite.

CHARLES LEVY, rue Royale, 196,

7 fev—3 m   entre St. Pierre et Orléans

B. PRADEL. Rue St. Charles No. 66.

Elève de Charrière, à Paris, fabricant d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques.

VIENT de recevoir de France, d'Angleterre et de New York un grand assortiment d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques [illegible]

Appareils orthopédiques.

Tous les appareils sanctionnés et patentés par l'académie de médecine, [illegible]

Bandage Charrière fournisseur titulaire de la faculté de médecine et de plusieurs universités étrangères, bandage Wickham et Hart patente anglais, [illegible]

Appareils à injection, de plusieurs modèles.

[illegible]

4 fev   B. PRADEL, 66, St Charles

COGNAC—12 futailles cognac [illegible], à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,

20 fev   13 et 15 rue St Louis

Vin rouge!

CINQUANTE barriques vin rouge bon ordinaire, en magasin et à vendre par   [illegible]

EAU DE VIE—[illegible] à vendre par   QUEYROUZE & LANGSDORFF,

13mars   13 et 15, rue St Louis

SUCRE—300 caisses sucre de la Havane, blanc, jaune et brut, en débarquement [illegible] Elizabeth Segar, venant de la Havane, à vendre par S DE VISSER & Co,

14mars—3   No 74 rue des Magasins

RHUM de la Jamaïque—10 pipes rhum [illegible], venant de Kingston, à vendre par   S DE VISSER & Co,

14mars—3   No 74 rue des Magasins

CIGARES—300,000 cigares de la Havane des marques [illegible] Washington [illegible] Elizabeth Segar venant de la Havane, à vendre par   S DE VISSER & Co,

14mars—3   No 74 rue des Magasins

TABAC de Cuba—Importation directe de St Yago de Cuba. 100 balles, [illegible] à vendre par   S DE VISSER & Co,

13mars—3   No 74 rue des Magasins

VERMOUTH—200 caisses Vermouth, [illegible] Noilly, à vendre par   ANT. GIRAUD,

15mars   44 Vieille Levée

MUSCAT—180 caisses vin muscat de Frontignan super. à vendre par   ANT GIRAUD,

15 mars   44 Vieille Levée

VINS en caisses—150 caisses vin rouge, diverses qualités. 75 caisses vin blanc, Haut Sauterne, 140 caisses [illegible]. A vendre par   ANT. GIRAUD,

13 mars   44 Vieille Levée

HUILE de Plagnol—550 paniers huile Plagnol grande, 230 caisses huile [illegible]. A vendre par   ANT. GIRAUD,

13 mars   44 Vieille Levée

SALAISONS de Marseille—150 caisses salaisons, olives, câpres et anchois. 1000 caisses sardines, [illegible] nouveau format. A vendre par   ANT GIRAUD,

15mars   44 Vieille Levée

FROMAGE bleu de la Montagne—[illegible] meules. A vendre par   ANT. GIRAUD,

13 mars   44 Vieille Levée

BOUCHONS—10 balles de 5000 bouchons pointus, 11 balles bouchons réguliers, A vendre par   ANT. GIRAUD,

13mars   44, Vieille Levée

VIN de Marseille—25 barriques vin rouge de Marseille, à vendre par   ANT. GIRAUD,

13mars   44, Vieille Levée

SARDINES—100 caisses de 100 1/4 de la marque B Guilloux, attendues du Havre. A vendre par   [illegible] & Co.,

13m   16, rue Bienville

PAPIER à enveloppe—6000 rames papier de paille diverses grandeurs, à vendre par   H M BARLOW & Co.

13 ms—15f   No 18, rue du Canal

CORDE—200 rouleaux cordes de Manille grosseurs assorties à vendre par   H M BARLOW & Co.

13ms   No 18, rue du Canal

ALLUMETTES—500 grosses allumettes extra de Lacourt, à vendre par   H M BARLOW & Co.

13 ms   No 18, rue du Canal

PANIERS de provision—750 jeux, en magasin et à vendre par   H M BARLOW & CO,

13ms—12   18, rue du Canal

PIPES—1000 caisses pipes allemandes et [illegible] en magasin et à vendre par   H M BARLOW & CO.

13m—12   18 rue du Canal

CHAMPAGNE—100 paniers [illegible] Heidsieck grande et demi bouteilles en débarquement et à vendre par   A CARRIERE,

18 mars   25 Vieille Levée

EN débarquement du navire N. Boynton, venant du Havre: 100 caisses de 12 bouteilles vieux cognac; 50 paniers do [illegible] mousseux. Provenant de la maison de F. [illegible] & Co, de Nuits en Bourgogne, à vendre par   A CARRIERE,

13mars   25 Vieille Levée

CASTILLON de 1816 à 1825—21 futailles eau de vie Mre Castillon de 1816. 13 futailles eau de vie do de 1825. Sous les clés de la douane, et à vendre par A CARRIERE,

13mars   25 Vieille Levée

QUININE française—1600 onces quinine française de Pelletier, Delondre et Levaillant, à vendre par BERNARD TURPIN,

13 ms—   47 rue des Magasins

ABSINTHE—100 caisses absinthe, véritable Pernod, à vendre par   BERNARD TURPIN, 47 rue des Magasins

PAPIER glacé—1 caisse papier glacé, couleurs assorties, grand format, à vendre par BERNARD TURPIN,

13 ms—   47 rue des Magasins

VIN D'OPORTO—[illegible] vin d'Oporto en magasin et à vendre par   Fco DE FUENTES & Co

S. DUHAMEL, opticien, Rue de Chartres, 50,

Vient de recevoir un grand assortiment de Stéréoscopes et de Photographies, sur glaces, plaques et sur papier, représentant des groupes plastiques magnifiquement coloriés, des vues de Paris, de Rome, etc.

Ces articles pourraient parfaitement convenir pour faire des [illegible].

Aussi une quantité de stéréoscopes en écrin, pouvant se mettre dans la poche, représentant des scènes [illegible].

Ces objets seront vendus à très bon marché par lots pour les marchands et en détail.

Lunettes de toutes sortes pour toutes les vues, verres stéréoscopiques à double foyer, pour voir de loin et de près.

Instruments de toutes descriptions.   16 janv